

le peuple

Fondé en 1900

ORGANE DE LA CÔTE-DU-SUD

Serie D, Vol. 2, No 27

Jeudi, le 1er septembre 1966

MONTMAGNY

L'Islet - Bellechasse - Kamouraska

HEBDOMADAIRE

PUBLIE

LE JEUDI

10 ¢



100 ans d'existence

En fin de semaine dernière, on a célébré un événement peu commun à Montmagny. Il s'agit du CENTENAIRE de Mme Napoléon Fournier, née Léontine Létourneau. De nombreux parents et amis ont assisté à une messe spéciale célébrée samedi après-midi par le Rev. Père Emile Ringuet, O.M.I., qui a prononcé l'homélie. Un banquet a ensuite été servi au Manoir St-Louis au cours duquel les autorités municipales ont exprimé leurs vœux. Dimanche, ne fête intime a réuni les parents les plus proches au Foyer d'Youville où le Rev. Père Marcel Rhatté a célébré la messe.

EN MARGE DU CENTRE CULTUREL

**Le deuxième
referendum
aura lieu demain**

**Pierre Audet
champion
de tennis
de la Cite**



CONGRES DIOCESAIN — Plusieurs unités de la Garde paroissiale se sont réunies en congrès à Ville St-Pamphile dimanche dernier. Parmi les personnalités présentes à ces importantes assises, on notait le Lt-Colonel Abbé Gérard Gosselin, aumônier de l'U.D.G.P.Q., le Lt-Col. Paul-Etienne Houle, commandant de l'U.G.P.D.Q., et le Lt-Col. Paul-Henri Blais, président de l'Union Diocésaine de Québec. Le congrès a remporté un franc succès.

Résultats des reprises connus dès cette semaine

Les réussites sont d'environ 50 pour-cent

Québec. — Le ministère de l'Éducation a fait savoir, hier, à Québec, que tous les élèves franco-catholiques qui ont eu à passer un ou plusieurs examens de reprise à la suite d'échecs à la fin de l'année scolaire, seront avisés cette semaine de leurs résultats.

Les commissions scolaires locales ou régionales qui administrent le cours secondaire, détiennent depuis vendredi dernier les bulletins individuels de 22,000 élèves qui ont passé une reprise.

La compilation à l'échelle provinciale de ces résultats n'a pas encore été faite au ministère. Ce n'est qu'aujourd'hui qu'on saura en détail la proportion de succès et d'échecs à ces examens.

ECHecs PROPORtionNELS

Toutefois, M. Guy Messier, du ministère de l'Éducation, a révélé qu'environ la moitié des examens passés ont été réussis. Les nouveaux échecs sont proportionnels au nombre de reprises qu'avaient à passer un candidat.

D'une façon générale, plus un étudiant avait des reprises à passer, a dit M. Messier, plus il a subi d'échec. C'est ainsi qu'un élève qui avait eu trois échecs à la fin de l'année scolaire, avait trois fois plus de chances de rater sa reprise, que le candidat qui n'en avait qu'une seule.

LA MOITIE N'Y ETAIT PAS

De plus, M. Messier a déclaré que seulement 50% des élèves qui avaient manqué une matière, en juin, s'étaient présentés à la session de reprise.

Le communiqué publié hier matin précise en outre que les bulletins ont été expédiés par avion dans les endroits les plus éloignés ou remis en main propre aux directeurs des commissions scolaires afin que les étudiants puissent connaître leurs résultats le plus tôt possible.

Les 2,000 élèves dont les copies constituent des cas particuliers, connaîtront eux aussi leurs résultats d'ici la fin de la semaine.

PRESSANT APPEL DU PAPE

Inégale répartition des richesses sur la terre

Ottawa (CCC) - En annonçant la tenue de la 17e Collecte annuelle pour les Charités papales et les Oeuvres de l'Épiscopat, dimanche le 11 septembre prochain, dans toutes les églises et chapelles du Canada, les Evêques ont rappelé que cette quête internationale a pour but principal de venir financièrement en aide aux oeuvres d'assistance du Souverain Pontife et de l'Épiscopat.

La Collecte, instituée à la demande du Saint-Père, permet aux Catholiques mieux nantis et plus favorisés de satisfaire à un double devoir de justice sociale et de charité chrétienne en collaborant directement avec le Souverain Pontife et nos Evêques en vue du soulagement des souffrances physiques et morales de millions d'êtres humains privés du plus strict nécessaire à travers le monde.

Au sujet des Charités papales voici ce qu'écrivit Son Excellence Mgr Maurice Baudoux, Archevêque de Saint-Boniface: "Les richesses de la terre sont, selon le plan de Dieu, destinées à offrir à tous les hommes un niveau de vie décent, mais la répartition de ces richesses est inégale, de sorte que la plus grande partie de l'humanité ne les trouve pas à sa portée."

"Il est clair qu'un effort gigantesque pour établir la justice sociale au moyen d'une redistribution de ces richesses, s'impose

aux nations comme aux individus. En s'inspirant de l'Évangile, Vatican II proclame l'urgence d'une justice sociale plus équitable entre les pays riches et les pays pauvres.

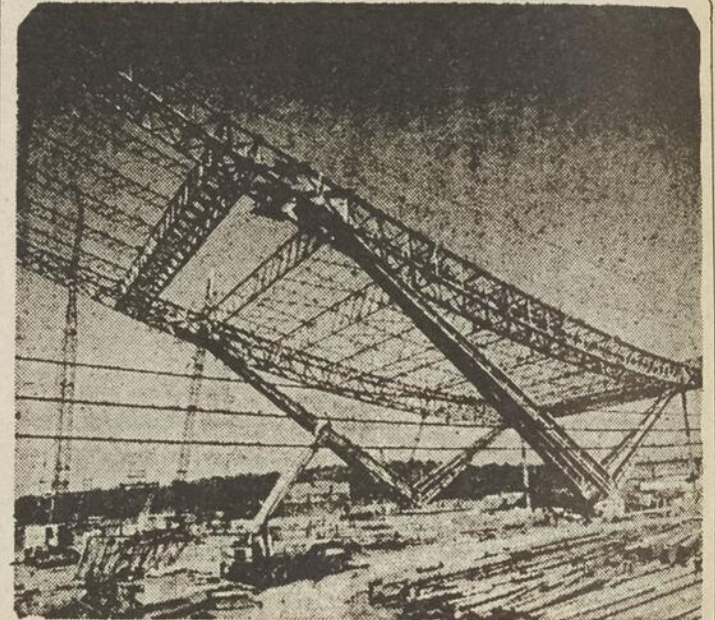
"Pourtant, la vie, au jour le jour, apporte brusquement des cris de détresse et la supplication d'aide à ne pas différer. Le sinistré, c'est tout de suite qu'il lui faut du secours.

"Le coeur de l'homme est généreux. Si la pauvreté, la douloureuse misère, l'épreuve ou le désastre afflige un frère, une naturelle sympathie naît déjà en notre âme; et l'amour fraternel, témoin du Christ, nous appelle à l'entraide, selon nos moyens. Chaque année, la quête des Charités papales et des Oeuvres de

l'Épiscopat canadien nous fournit l'occasion de réfléchir avec réalisme chrétien sur la disparité effarante entre les pauvres et les nantis de ce monde.

"Dans cet esprit, la quête spéciale, recueillie parmi tous les catholiques, transmise au Saint-Père et aux Evêques, devient le geste contact de communion fraternelle, destiné à soulager un peu ceux qui sur la Terre des Hommes sont plongés dans le besoin urgent".

Tenue sous les auspices de la Conférence Catholique Canadienne, la Collecte de cette année, la dix-septième du genre, est placée sous le thème suivant: "Aidons le Saint-Père et l'Épiscopat canadien à soulager les misères de la Terre des Hommes".



LES RUSSES

Suivant la tradition russe, la pose des premiers éléments du toit du pavillon de l'URSS a été l'occasion d'une présentation à la presse et d'une petite cérémonie. Autant par son architecture que par son contenu, ce pavillon attirera un grand nombre de visiteurs dès l'ouverture de l'Expo.

SOYEZ PRUDENTS SUR LES ROUTES POUR LA FETE DU TRAVAIL



- ★ IL VOUS FAUT DES CIRCULAIRES ?
- ★ Vous avez un travail d'impression pour lequel vous cherchez des idées nouvelles ?

EXIGEZ LE TRAVAIL

RAPIDE,

NOUVEAU,

A BAS PRIX.

OFFSET

OFFSET

l'Imprimerie "LE PEUPLE"

6, rue du Peuple

MONTMAGNY

Tél.: 248-0533

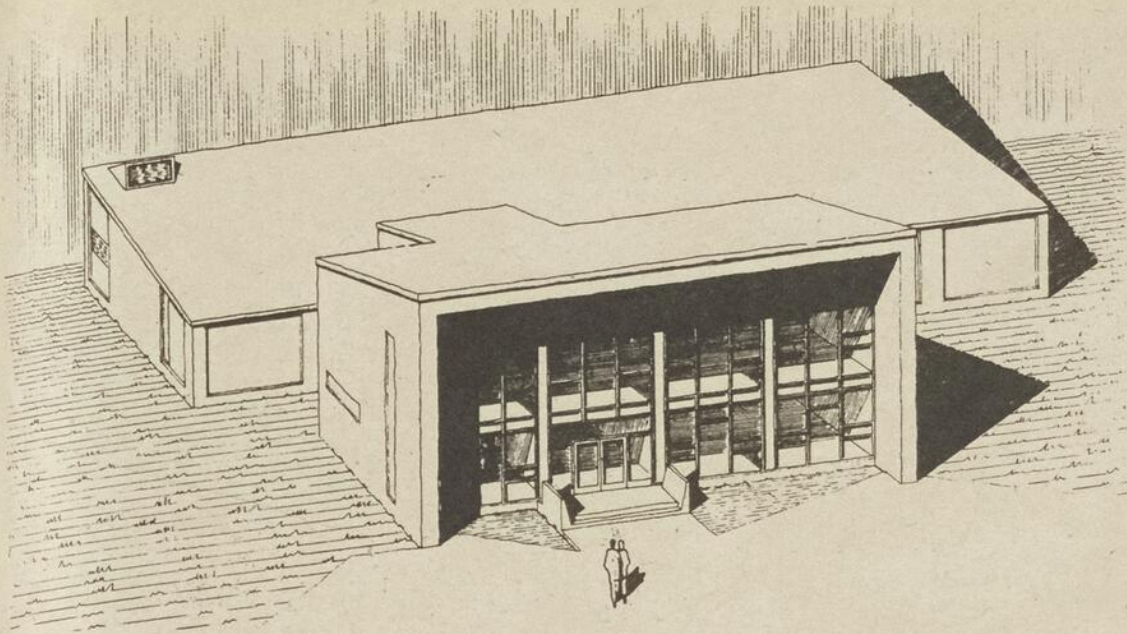
Quatre blessés à Honfleur

Quatre membres d'une même famille ont subi des blessures dimanche dernier, vers 5 hres de l'après-midi, à Honfleur, dans une collision entre deux automobiles.

M. Jos. Paré et ses trois enfants Lucien, 9 ans, Marie, 4 ans, et Andrée Paré, 2 ans, qui voyageaient dans la même voiture ont été conduits à l'Hôtel-Dieu de Lévis, souffrant de diverses blessures. Le plus gravement touché serait le jeune Andrée, mais son état n'inspirait pas de crainte.

Les occupants de l'autre voiture ont également été conduits au même hôpital pour y être traités. Il s'agit de M. et Mme Donat Laprise de St-Jean-Christostôme.

Les véhicules sont considérablement endommagés.



L'AURONS-NOUS OU NON? C'est demain soir que nous saurons si Montmagny profitera de l'offre de \$160,000 du gouvernement pour construire un Centre Culturel à Montmagny ou si on laissera tout simplement passer cet octroi. Le refus d'un octroi peut amener les autorités gouvernementales à regarder ailleurs, dans des endroits plus progressifs pour des octrois futurs.

EN MARGE DU CENTRE CULTUREL

Le deuxième referendum aura lieu demain

C'est demain, vendredi le 2 septembre que le projet d'emprunt de \$95,000 visant à doter Montmagny d'un Centre Culturel subira l'épreuve du referendum pour la seconde fois. Il y a deux semaines, le projet avait reçu l'approbation du public quant à la valeur, mais il avait été battu en nombre par 32 votes.

Nouveau contrat de travail à la fonderie de l'Islet

Les employés syndiqués de la Fonderie de L'Islet viennent d'accepter dans une proportion de 91% un nouveau contrat de travail d'une durée de deux ans. Des négociations se poursuivaient depuis mars de cette année afin d'arriver à un résultat satisfaisant pour les deux parties.

M. Frédéric Couillard, chef du syndicat affilié à la CSN a révélé à notre représentant que les pourparlers s'étaient tenus sans aucune animosité bien qu'ils aient subi un certain ralentissement après quelques temps.

Toutefois, sur une suggestion du syndicat, on a fait appel à un conciliateur du gouvernement provincial, M. Roger Leclerc, qui a réussi à rapprocher les deux parties en cause, pour en arriver à une entente et à la signature d'un nouveau contrat de travail rétroactif au 22 mars 1966.

Au nombre des clauses de cette convention collective, les employés bénéficieront d'une hausse de salaire de \$0.20 répartie en trois étapes, d'une diminution des heures hebdomadaires de travail, qui passeront de 44 à 40 heures, avec pleine compensation, d'une semaine additionnelle de vacances ainsi que d'une amélioration de l'assurance-groupe, en ce qui concerne la section assurance-vie et indemnité de salaire hebdomadaire. En plus des bénéfices précités, l'employeur se soumettra à des déboursés monétaires se chiffrant au total à \$0.42 cents l'heure et incluant des rajustements de salaires et autres avantages à l'égard de certains groupes d'employés.

Les négociations se sont poursuivies, plutôt au ralenti, pendant treize séances, jusqu'à ce que la conciliation amorcée par M. Roger Leclerc vienne susciter très rapidement l'entente jugée très satisfaisante de part et d'autre.

On s'attend à ce qu'un nombre record usent de leur droit de vote à cette occasion, car cette question a soulevé les passions d'une façon presque incroyable.

Alors que le Conseil siège habituellement devant des salles vides et déplore vivement cet état de choses, les assemblées où il a été question du Centre Culturel ont été tenues devant des salles pleines et dans une atmosphère orageuse.

L'opposition ne semble pas se faire directement contre le projet lui-même, mais plutôt contre l'augmentation de la taxe d'eau causée par la construction de l'usine de filtration sous l'administration précédente.

Afin de favoriser tous ceux qui veulent se prévaloir de leur droit de vote, les membres du conseil ont décidé de prolonger le temps de votation d'une heure. Les bureaux de scrutin seront ouverts à l'hôtel de ville de la Cité à compter de 9 heures le matin pour se poursuivre jusqu'à 8 heures le soir.

La population est divisée en deux factions principales qui travaillent de toutes leurs forces pour faire triompher leur point de vue. D'un côté, on déclare que le Centre Culturel est une nécessité et que l'emprunt projeté ne signifiera pas une augmentation de taxes. Dans l'autre-camp, on mentionne le fait que la taxe d'eau a été augmentée et que à cause de cela, il ne faut pas construire de Centre Culturel.

Quoi qu'il en soit, le verdict sera rendu par les propriétaires demain, et les autorités municipales ont déclaré que la décision serait alors définitive.

Le retour à l'école est fixé à mardi prochain

Les élèves reprendront le chemin de l'école mardi matin, le lendemain de la Fête du Travail. C'est ce que nous a révélé cette semaine, M. Jean Hébert, directeur général des écoles de la Régionale Pascal-Taché.

L'entrée des élèves est fixée à 9 heures mardi matin dans toutes les écoles sous la juridiction de la Régionale, et il semble que l'entrée du primaire se fera le même jour.

M. Hébert a annoncé une innovation pour cette année au niveau des 9èmes et 10èmes années. Tous les élèves de ces niveaux qui fréquentent l'école Casault iront en stage d'information à l'école de Métiers durant l'année.

Pour ce faire, une rotation s'exercera de façon à permettre à tous ces élèves de profiter de ce stage.

On ne peut donner le nombre exact des étudiants qui fréquenteront les écoles de la Régionale cette année, mais on prévoit qu'il y aura plus de 4,500 inscriptions.

A l'école Louis-Jacques Casault de Montmagny, les prévisions se chiffrent au-dessus de 800 élèves, soit une augmentation sur l'année dernière. Toutefois on ne saura pas les chiffres exacts avant la fin de septembre, alors que tout sera stabilisé.

LA CROIX-ROUGE TOUJOURS PRÊTE À AIDER

JE SUIS UN DE VOS VOISINS

L'assurance-vie est ma profession
Puis-je vous être utile?
Ls-P. Fortin
C.P. 1033 Tél.: 248-2960
Montmagny
SUN LIFE DU CANADA

MATERIAUX DE CONSTRUCTION
A L'ISLETVILLE ET A MONTMAGNY

JOS PROULX

PLANCHES MURALES — CONTRE-PLAQUE — BRIQUES
BLOCS DE CIMENT — LAINE MINERALE — CIMENT
CHEMINEES FIRE CHIEF — PEINTURE GLIDDEN etc.

Montmagny — 3, rue Du Peuple — L'Isletville
Tél.: 248-1722 247-5262

SERVICE GRATUIT

du posage de pré-larts, tapis ou tuiles achetées de

Bertrand Blanchard
151, 11e Rue — Montmagny

Vous ne payez que le prix courant.
Pour échantillons ou estimé, venez ou téléphonez à 248-1555

Décès de M. Lin Richard

Le Conseil 3075 des Chevaliers de Colomb de Ville de St-Pamphile déplore la perte d'un frère, et d'un ex-Grand-Chevalier. La SSJB perd un de ses plus anciens directeurs en la personne de M. Lin Richard, maître de Poste, décédé à l'âge de 47 ans et 10 mois. Il laisse pour pleurer sa perte son épouse, dame Fernande Pelletier; ses enfants: Jacques, Pierre, France, Lise, Nicole, Paul, Julie et Jean; ses frères: Roch, Jules, Yves, Jean-Marc et Ber-

nard; ses soeurs: Mme Raymond Richard (Thérèse) et Mme Bernard Léveillé (Colette), ainsi que Sr Julia, Sr Françoise du Bon Pasteur, Sr Louise et Sr Hélène de Jésus-Marie.

Un émouvant témoignage lui fut rendu, jeudi le 25 août, en l'église de St-Pamphile, où assistaient un grand nombre de parents et d'amis.

A la famille éprouvée, nos plus sincères sympathies.

R.L.

LP PROUEZ LE MIEUX est synonyme de

LEMIEUX & PROULX INC.
Case Postale 11 - 47 est, rue St-Jean-Baptiste - Montmagny

GROS et DETAIL

Bois - matériaux de construction en général

Entreposage de fourrure

Téléphone: 248-3100 Réparation - Lustage - Nettoyage par procédé "Hollander"

Horlogerie
Ferreronnerie
Plomberie
Peinture
Tapisserie
Vaisselle
Vitres
Cadeaux

EDITORIAL

Sur quoi

votons-nous...?

Quelle raison amènera nos concitoyens à voter sur le referendum du 2 septembre? Quel motif aura servi à former leur opinion? Tout le long des débats que la question du Centre Culturel et Récréatif a suscités, on a pu entendre parler des mêmes "fantômes":

La taxe d'eau augmentée, la menace d'une augmentation des taxes foncières à cause du Centre projeté, les difficultés de l'usine de filtration, certains membres du Conseil municipal qu'il faut battre pour une raison autre que celles qui se rapportent au problème présent, mais surtout, SURTOUT, quelque rancune personnelle.

Faut-il refuser de façon obstinée à voir enfin clair?Pouvons-nous nous permettre d'ignorer des considérations aussi importantes que les suivantes? Continuerons-nous à refuser de croire aux avantages que le Centre nous permettra, simplement parce qu'on est préjugé contre le projet? Considérons ceci:

—Pas d'augmentation de taxe, nous dit S.H. le maire Collin;

—Sudside de \$160,000 de la Commission du Centenaire;

—Subvention d'installation et d'opération consenties à TOUTE bibliothèque municipale par la Commission des Bibliothèques Publiques du Québec;

—Service éducatif qu'offre une bibliothèque ouverte à tous;

—Opportunités récréatives pour nos enfants et pour les adultes d'une piscine intérieure, utilisable à l'année longue, en toute sécurité;

—Possibilité de négocier avec la Commission Scolaire Régionale (puisque'on aura quelque chose à offrir en retour), l'utilisation par notre population de toutes leurs installations;

—et combien d'autres avantages...

En dernière heure, on fait circuler de savants calculs pour démontrer que l'emprunt de \$95,000 coûtera plus de \$200,000 une fois remboursé. En réponse à cela, il faut dire d'abord que l'échéancier préparé par le Ministère des Affaires Municipales du Québec démontre précisément que l'emprunt coûtera en réalité, environ \$40,000 DE MOINS que le chiffre avec lequel on tente de nous effrayer. Tous ceux qui ont vu les chiffres publiés depuis plusieurs semaines, savent qu'il en coûtera en moyenne \$8,200 par année, pendant 20 ans. Tout autre montant qu'on peut mentionner relève de l'imagination de ses auteurs.

On veut nous effrayer d'un emprunt de \$95,000. Qui a vu un gouvernement ou une municipalité, construire quoique ce soit avec ses économies? Si on ne peut envisager un emprunt pour un tel projet, RENONCONS DEFINITIVEMENT AU PROGRES DE NOTRE CITE et CESSONS D'EN PARLER.

Par contre, si nous croyons nécessaire le PROGRES DE NOTRE VILLE, commençons ENFIN à former notre opinion sur LE CENTRE CULTUREL ET RECREATIF lui-même, sur ses AVANTAGES, sur sa NECESSITE pour nos enfants, pour notre milieu et pour nous-mêmes.

N'ENCOURAGEONS PAS NOS CONCITOYENS A ALLER VIVRE AILLEURS!

ALLEZ VOTER, VOTRE VOTE EST PLUS IMPORTANT QUE VOUS NE CROYEZ!!!

Guy. A. Gaulin

le peuple

MONTMAGNY
hebdomadaire
publié
le jeudi

A la Rédaction:
André Collin
Thomas Tremblay
Paul Gros d'Aillon
C.P. 128

ORGANE DE LA CÔTE-DU-SUD
DEPUIS 1900



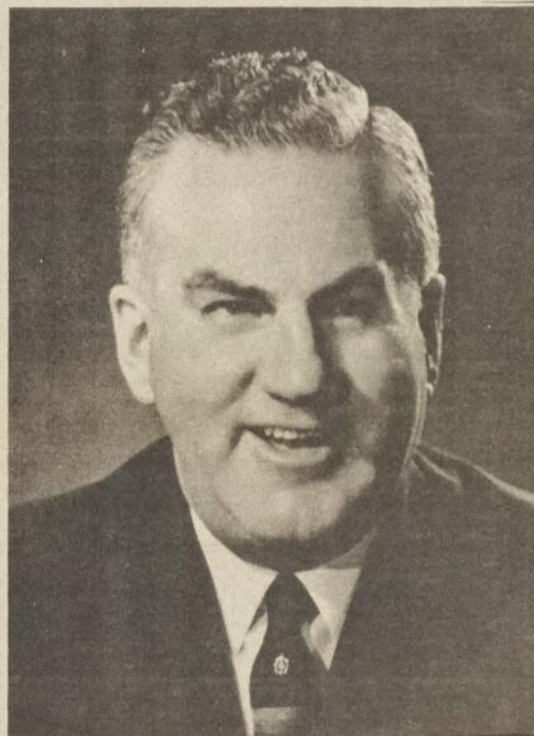
Le Ministère des Postes à Ottawa a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.



A L'OCCASION DE LA FETE DU TRAVAIL

Message du ministre du Travail de l'Industrie et du Commerce

Le ministre du Travail du Québec éprouve un réel plaisir à transmettre à la population ouvrière et aux citoyens du Québec ses vœux de prospérité à l'occasion de cette fête du travail de 1966. A mes vœux, j'associe ceux des fonctionnaires de mon ministère.



En acceptant la direction du ministère du Travail, je me suis fixé comme objectif de créer un climat de confiance et de stimuler un esprit de collaboration entre les employeurs et les travailleurs. Sans une compréhension réelle entre ceux qui investissent leur capital et ceux qui fournissent leur travail, il est futile d'espérer une paix industrielle et ouvrière. Si un objectif commun ne parvient pas à concilier les intérêts patronaux et ouvriers, les relations humaines risquent d'être tendues et chaotiques, au détriment de chacun des Québécois.

Aussi, le ministre du Travail veut-il faire tout en son pouvoir afin de faire connaître cet idéal commun qui ne peut pas ne pas exister, compte tenu des besoins du Québec.

Toutefois, je me permets de redire que je ne considère pas que mon mandat puisse inclure des moyens inspirés du dirigisme d'Etat. L'important pour votre ministre du Travail est de veiller au bien commun. Ses fonctions lui font un devoir de

faire connaître aux employeurs et aux travailleurs la ligne de conduite qu'entend adopter le Gouvernement, et surtout leur rappeler leurs responsabilités à l'égard de la santé économique du Québec.

Je failirais à ma tâche si je déviais de cette ligne de conduite. Je souhaite que l'on respecte de part et d'autre le principe de la libre discussion et que l'on fasse en sorte de susciter au Québec une atmosphère de cordialité et de fraternité dans les moindres échanges d'opinion. Si nous dialoguons franchement, sans intérêt mesquin, sans rancœur et sans violence, nous réussirons à régler les différends au fur et à mesure qu'ils surgiront.

Sachez que le personnel du ministère du Travail est à la disposition de la population. A tous les fonctionnaires de mon ministère, j'ai demandé un surcroît d'ardeur si possible, afin de régler avec plus de rapidité les aspects administratifs des problèmes de relations industrielles.

Votre ministre du Travail croit qu'exercer un métier en véritable artisan est une fierté; que respecter les lois du travail est un devoir et que contribuer à l'essor économique industriel et culturel du Québec est un plaisir.

L'essor du Québec peut ne pas sembler important pour tous les travailleurs. Mais tous nous devons nous rendre compte que nous vivons en société et par la société. Personne de nos jours ne peut vivre sans son voisin. Notre société ne cesse de s'industrialiser et de plus en plus le travailleur et le fournisseur de capitaux deviennent indispensables à la bonne marche du pays.

Votre ministre du Travail est d'avis que le sort des citoyens québécois pourra s'améliorer encore davantage si nous pouvons en arriver à instaurer un régime de négociation fondé sur le dialogue franc et courtois. En fait, le Québec n'a pas le choix, il faut que travailleurs et employeurs collaborent pour établir une paix industrielle durable. Le Québec n'est pas un pays isolé. Il est en concurrence avec des voisins. Il lui faut soutenir la comparaison en productivité, en efficacité et en compétence.

Le Gouvernement pour sa part doit prévoir pour l'avenir que la paix industrielle est une condition essentielle à un avenir favorable. Le gouvernement doit pouvoir compter sur cette paix industrielle afin d'assurer à l'ensemble de la population le bien-être auquel elle a droit.

A l'occasion de cette fête du travail, je veux souhaiter à tous les travailleurs et citoyens du Québec la prospérité dans la liberté et la sagesse d'utiliser cette liberté à bon escient.

UNE PETITE NUANCE!

Il n'y a pas eu congédiements en masse, mais démissions en masse! Ce n'est pas la même chose. Il s'agit de ces procureurs de la Couronne à temps partiel qui ont quitté le service du ministère de la Justice au lendemain du 5 juin.

M. Jean-Jacques Bertrand a été très explicite à ce sujet: Il n'entend pas changer la politique de son prédécesseur qui visait à l'emploi de procureurs permanents, politique qui était encore à l'état d'ébauche à la veille des élections puisqu'elle n'avait été appliquée qu'ici et là.

A notre avis, Me Claude Wagner a fait plutôt une déclaration politique qu'une déclaration basée sur les faits. La virulence même de ses propos l'attestait.

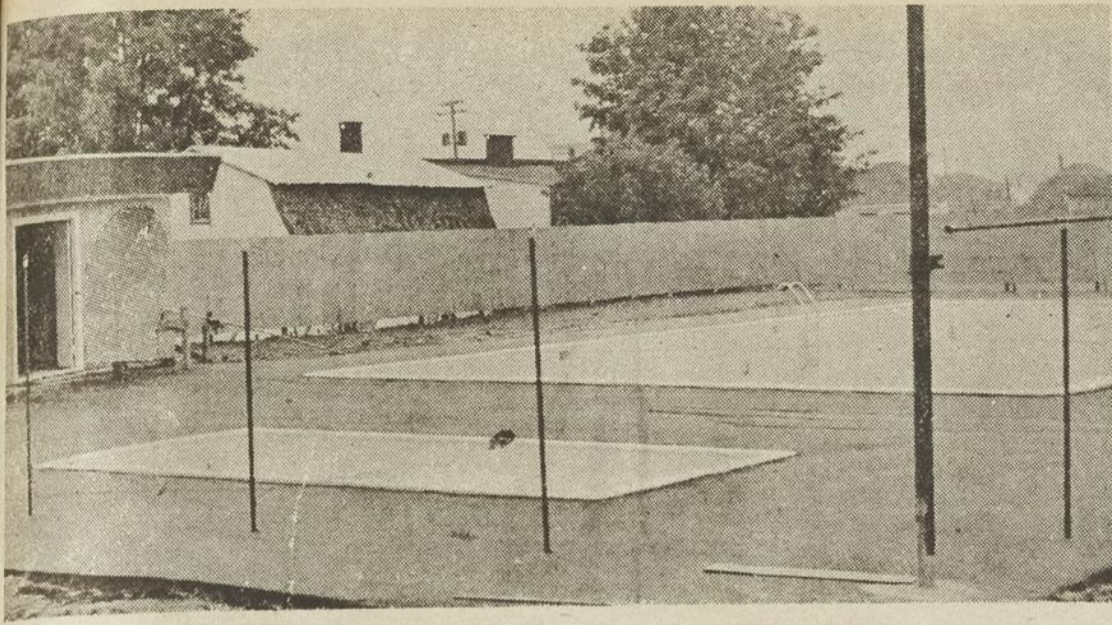
M. Jean-Jacques Bertrand, du ton le plus calme possible, a expliqué la situa-

tion qui était la sienne et il me semble qu'il l'a fait avec une franchise que Me Wagner pourrait lui envier.

Si un plus grand nombre de procureurs permanents n'est pas nommé, c'est qu'il y a pénurie de candidats. C'est clair. M. Daniel Johnson a répété à plusieurs reprises que son parti voulait dépolitiser la justice. Un article même de son programme est consacré à ce sujet.

M. Wagner semble un homme pressé maintenant alors qu'il était moins du temps qu'il était ministre. Le spectre du favoritisme est bien inutilement soulevé. A force de l'invoquer, on finira par passer à côté du problème.

Ceux qui crient le plus fort ne sont peut-être pas si vertueux ou si innocents qu'on pense.



Inauguration d'une piscine à Saint-Gervais

C'est par plusieurs centaines de personnes venues de toutes les paroisses environnantes que se chiffrait le nombre des participants aux différentes activités officielles d'une magnifique piscine qui ont marqué dimanche dernier à Saint-Gervais de Bellechasse l'inauguration officielle d'une magnifique piscine publique.

La bénédiction des travaux a été faite par M. le curé Alexandre Lacroix, en présence des dignitaires civiles et ecclésiastiques de la région venus assister à l'aboutissement heureux d'un projet qui tenait tant à coeur aux

membres de l'O.T.J. locale, dont le président est M. Marcel Asselin.

JOURNÉE CHAMPÊTRE

Afin que cet événement reste bien marqué dans l'esprit de de la population, une journée de réjouissances dite journée champêtre a été organisée. Un programme aussi varié que chargé a alors été élaboré. C'est ainsi que faisant suite à la cérémonie de bénédiction, un spectacle aquatique fut présenté, suivi d'une épluchette de blé d'Inde, d'un souper et d'une soirée dansante à la salle du collège.

Les responsables de cette jour-

née champêtre, dont les revenus ont été versés à l'O.T.J. ont de plus organisé tout au long de la journée différents jeux pour les enfants.

LA PISCINE

La construction de la piscine dont le coût est de \$16,000 avait été confiée à la firme St-Romuald Construction.

Pour leur part, les citoyens de Saint-Gervais ont vu à l'érection du chalet de la clôture qui entoure la piscine. Ces divers travaux ont pu être ainsi abaissés à environ \$6,000, portant ainsi le coût total du projet à \$22,000.

Cours du soir offerts aux adultes du territoire de la Régionale P.-Taché

Grâce à l'initiative du Ministère de l'Éducation et à la collaboration de la Commission Scolaire Régionale Pascal-Taché, des cours de culture populaire et des cours de récupération seront organisés, cette année, dans divers centres du territoire de la Régionale.

Ces cours seront donnés sous la direction générale de M. Raymond Lortie.

Les matières des programmes d'études du cours élémentaire et du cours secondaire telles que: Français, Anglais, Mathématiques, Comptabilité, Sciences, etc. seront enseignées dans le but d'orienter les élèves vers l'obtention d'un certificat d'études de 9e année, 10e année ou 11e année.

Des cours de conversation anglaise seront aussi organisés pour

les personnes qui désirent parfaire leurs connaissances en cette matière.

Tout autre matière pourra être enseigné pourvu que le nombre d'élèves intéressés à une matière quelconque soit d'un nombre minimum.

Ces cours sont absolument gratuits et ils seront donnés par des professeurs qualifiés.

Pour être admis il faut:

a) Ne plus être assujéti à la loi de fréquentation scolaire obligatoire, c'est-à-dire, être âgé de 16 ans et plus;

b) Ne pas fréquenter le jour, une école sous contrôle des commissaires.

Les dates, les endroits et l'heure ou les inscriptions seront reçues, seront publiés lors d'un prochain communiqué.

DISTRICT ELECTORAL DE L'ISLET

Rapport sommaire des dépenses électorales

candidat	Nom du candidat officiel	Parti reconnu ou indépendant	reconnu
Monsieur Fernand Lizotte			
à l'élection générale du 5 juin 1966.			
1. Dépenses personnelles du candidat			\$ 137.62
2. Location de locaux			\$ 895.00
3. Services			\$4524.05
4. Dépenses de voyage et louage de voitures			\$ 400.00
5. Articles fournis			\$ 518.58
6. Publicité			\$ 423.78
7. Créances contestées			\$
Total			\$6999.03

Signé: Madame Adrien Lord
Nom de l'Agent officiel

Publié par le président d'élection dudit district électoral.

Association C. B. de la Côte-du-Sud

Un groupe d'opérateurs de radios émetteurs-récepteurs ont décidé cette semaine de se réunir en association en vue de la formation du service d'urgence REACT international. Ils ont aussi opté de faire partie du service d'urgence du groupe 451 de la Protection Civile.

Ce groupe de radiophiles opère sur les longueurs appelées Citizens Band, et l'organisme REACT international veut arriver à pouvoir couvrir toute l'Amérique du Nord. A date, il existe des groupes affiliés dans presque tous les états américains et les provinces canadiennes. Toutefois, certaines régions sont très éloignées, et on tente de former de nouveaux groupes entre elles. Lors de l'assemblée de fondation de l'Association C.B. de la

Côte-du-Sud, M. Roger Morin a été porté à la présidence. M. Jean-Claude Coulombe agira comme vice-président et M. Jean-Claude Lacombe a été nommé secrétaire-trésorier.

Font aussi partie de l'Association MM. Pierre Normand, Marcel Fréchette, Raymond Blais, Gilles Blais, Simon Morin, Claude

Breton et Jean-Louis Morin.

Une autre assemblée aura lieu sous peu, afin de procéder à l'organisation du système de la meilleure façon possible.

Tout amateur qui serait intéressé à joindre les rangs de l'Association n'a qu'à communiquer avec un membre qui se fera un plaisir de lui donner tous les détails.

PERSONNEL DEMANDE

Un manufacturier d'articles en bois de la Rive Sud recherche du personnel masculin et féminin pour combler les postes vacants dans du travail général d'usine.

Les candidats doivent être sérieux et âgés de 18 ans et plus.

S'adresser en personne aux Industries Baribeau Inc., 381, rue Saint-Laurent, Lévis.

Demander le gérant du personnel, Roger Bussières.

Vive les vacances

Nous vous offrons cette année
2 grand concours

1er CONCOURS:
No gagnant: 146582,
réclamé par:
Raymond Caron,
contracteur.

2ième CONCOURS
"Voyage dans le Sud",
valeur \$500.00
Tirage 31 décembre 1966



Chaque \$5.00 d'achat vous donne droit de participer à ces 2 grands concours.
GARDEZ VOS COUPONS POUR LE 2ième CONCOURS

Bureau
248-0845

Edouard Gendreau Inc.
242, BLVD LOUISE - MONTMAGNY

Résidence
248-0276

Bois et matériaux de construction - Quincaillerie - Peinture - Tuile de plancher - etc...

Nous vous invitons à venir constater notre nouvelle gamme de panneaux préfinis à partir de \$3.95 et allant jusqu'à \$67.20

NOTRE PERSONNEL EST EXCLUS DE CE CONCOURS

VISITEZ LA 55e



THÈME GÉNÉRAL
"L'ANNÉE DE
L'ÉDUCATION MAXIMUM"
**NOMBREUX
ET ATTRAYANTS
Exhibits et Kiosques**

de l'Agriculture, de l'Industrie, du Commerce, Étalages du Gouvernement, des Forces armées, des Beaux-Arts & loisirs, de Machinerie, Concours Agricoles, Jugements d'Animaux.
Stands du JAPON et de l'ALBERTA

- Courses sous HARNAIS 3 Matinées, 8 Soirées
- CARNAVAL (Midway) Plus de 100 Attractions
- DÉMONSTRATIONS par les Forces Armées,
- Fanfare Militaire et Culture Physique.

**SUPER - PRODUCTION
SUR GLACE**
**HOLIDAY
au COLISEE
ON ICE**
INTERNATIONAL

14 Representation

**TOUS les PALAIS et
PAVILLONS-OUVERTS**
Chaque jour à 10.30a.m.
les Dimanches à 1.00p.m.

1er au 11 SEPT

★ 11 JOURS ★
★ 11 SOIRS ★

L'Événement Provincial
Annuel le plus populaire

**OUVERTURE: 1er SEPT.
INAUGURATION: LE 2**

- ADMISSION -
Du 2 Sept. à midi
au 11 inclus.

Adultes 4, 5 et 11 Sept...75¢
Autres jours jusqu'à 6h. 50¢
Après 6h.....75¢
Autos..... \$1.00
Enf. (12 à 17 ans)..... .25¢
Clergé, religieux et militaires en uniforme.....Libre

Vastes
Stationnements

4 AUTOS "66" à GAGNER pour l'ACHAT DE BILLETS en SÉRIES
vendus avant l'EXPO.

Aussi une Maison Familiale Meublée et terrains - \$35,000
A visiter durant l'EXPO et ATTRIBUÉE le 11 SEPT.

Démonstrations par MAJORETTES & PATROS & les Radio-Talents CHRC

EN MARGE DE LA CAMPAGNE DES OEUVRES ...

Pourquoi les assistés sociaux ne travaillent-ils pas comme tout le monde?

Les assistés sociaux sont des personnes sans emploi, ni assurance-chômage, qui doivent recourir à l'assistance temporaire de l'Etat pour subvenir à leurs besoins et à ceux de leurs dépendants. Une enquête du Service Social de Ste-Anne de la Pocatière a tenté de répondre à la question à savoir pour quelles raisons ces assistés sociaux n'occupaient pas leur place sur le marché régulier du travail. Voici les conclusions de l'enquête.

- Parce qu'ils sont malades. Leur médecin traitant leur interdit tout travail pendant un certain temps (50%).
- Parce qu'ils sont usés. Ils ont travaillé toute leur vie à des emplois durs, dans des conditions difficiles. Ils se sont usés à la tâche. (25%).
- Parce qu'ils sont déjà employés à temps partiel. Employés de voirie, extra-gangs de cheminots, bûcherons du aine inéligibles à l'assurance-chômage.
- Parce qu'ils n'ont pas de métier. Il est difficile à un journalier de se trouver de l'emploi de nos jours. (55%).
- Parce qu'ils n'ont pas leur 7e année scolaire. Un nombre croissant d'employeurs exigent une scolarité de 7ième année ou même de 9ième année. (85%).
- Parce qu'ils sont handicapés. Petites infirmités physiques ou mentales qui diminuent leurs chances d'emplois.
- Parce qu'ils sont marqués. A partir de quelques cas particuliers, certains employeurs les classent tous comme incapables.
- Parce qu'ils vivent dans une région où il y a un excédent de main d'oeuvre. Rendu à un certain âge et avec des charges familiales, il n'est pas facile d'émigrer vers les villes pour aller au devant d'emplois aléatoires.
- Malgré tout, il y a quelque chose à faire pour retourner certaines catégories d'assistés sociaux sur le marché régulier du travail.
- Scolariser dans des classes de jour pour adultes tous les assistés sociaux capables de suivre les cours.
- Orienter et spécialiser dans des métiers et occupations d'avenir tout assisté social jeune et en bonne santé.

- Faire un effort spécial pour trouver des emplois appropriés aux assistés sociaux aptes au travail.
- Faciliter le transport de l'assisté social et de sa famille dans son milieu de travail.
- Que les représentants de l'Education, des services de placement, des services sociaux,

des syndicats et des employeurs fassent équipe pour réaliser le travail.

- Ce travail se fait depuis un an déjà avec succès, grâce au Service de reclassement des assistés sociaux, oeuvre subventionnée par la Campagne des Oeuvres du diocèse de Ste-Anne de la Pocatière.

EN VUE DE REALISER SON PROGRAMME D'AMENAGEMENT

Le CAE formera des comités dans les comtés

MONTMAGNY — Dans un but d'efficacité, autant en étude qu'en action, le Conseil d'aménagement et d'expansion de la Côte-du-Sud, (CAE) qui étend ses opérations du comté de Bellechasse à celui de Rivière-du-Loup, a décidé de former des comités au niveau des comtés, pour mener à bien les projets d'aménagement qui pourraient être entrepris et exécutés dans la région concernée.

Ces comités locaux seront notamment chargés de définir les initiatives à prendre aux domaines agricole, forestier, industriel ou touristique, pour chacun des comtés, et de déterminer une priorité des projets à réaliser.

Le nouveau secrétaire permanent du CAE, M. Guy Larochelle, technicien en agriculture, de Saint-Prospère de Dorchester, a précisé que les dirigeants de l'organisme avaient pensé que toutes les municipalités, organismes et associations de chacun des comtés devaient se réunir autour d'une table pour former des comités aptes à proposer des plans d'aménagement et suggérer les initiatives nécessaires au développement des mêmes comtés.

REUNION A MONTMAGNY

C'est dans ce but que le CAE convoquera tous les corps publics du comté de Montmagny, à une première réunion du genre, qui se déroulera à la Salle d'Accueil de Montmagny, mercredi soir, le 7 septembre, à 8 heures.

Lors de cette assemblée, les participants recevront des explications sur les modes d'action envisagés et pourront procéder à la formation des comités jugés nécessaires.

C'est pourquoi le CAE demande à tous les corps publics du comté de déléguer le plus de représentants possible, en insistant plus particulièrement auprès des conseils municipaux, groupements socio-économiques, syndicats et coopératives.

M. Larochelle a déclaré que le Conseil d'aménagement croit que si les citoyens du comté de Montmagny se donnent la peine de se réunir ainsi autour d'une table, il sera possible d'établir un plan de développement pour tout le comté de Montmagny et que toutes les municipalités pourront certainement en tirer profit.



MARIAGE MORIN-GAGNE — M. et Mme Léopold Morin dont le mariage a été béni à l'église paroissiale de Cap St-Ignace samedi dernier. M. Léopold Morin est le fils de M. et Mme Alexis Morin de Montmagny et son épouse est la fille de Mme Lionel Gagné de Cap St-Ignace. Les nouveaux époux résident à Montmagny. (Studio Montmagny Enr.)

Pour une
coiffure
soignée



Invitation particulière aux Dames et Demoiselles à se rendre au tout nouveau

SALON VIOLAINE

COIFFURE

Violaine Langlois, prop.

SPECIALITES :

Coiffure haute - Teinture - Permanente
- Mise en plis de tous genres -

Tél.: 248-0134

31, rue Champlain

Montmagny, Qué.

La Corporation de Prêts du Québec

(fondée en 1924)

Membre de l'Ass. Canadienne des Courtiers en Valeurs Mobilières

ACHAT ET VENTE D'OBLIGATIONS

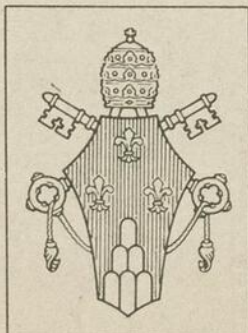
Actions & Fonds Mutuels

Consultez notre représentant autorisé

Entropé Méthot

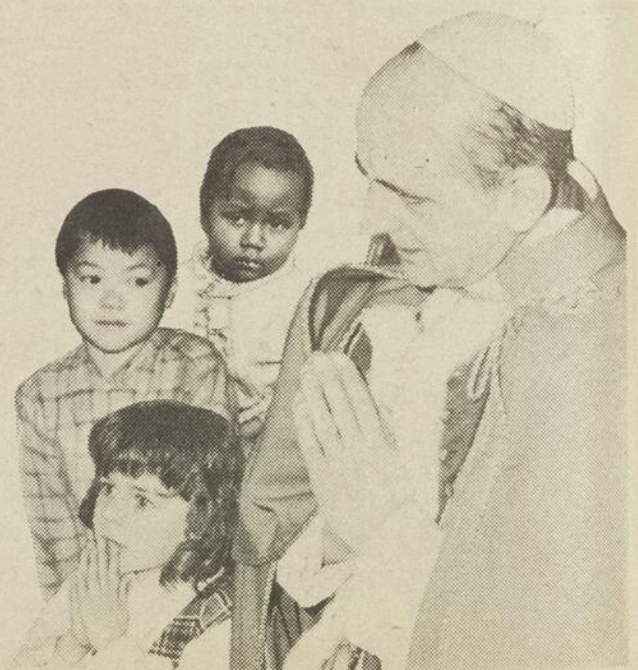
2, St-Jean-Baptiste-ouest Tél.: 248-0669 Montmagny

"AIDONS LE SAINT-PÈRE ET L'ÉPISCOPAT CANADIEN À SOULAGER LES MISÈRES DE LA TERRE DES HOMMES"



La Collecte 1966 pour les Charités papales et les Oeuvres de l'Épiscopat se tiendra dans toutes les églises du Canada

DU 11 AU 18 SEPTEMBRE





SITUATION PRECAIRE. — Ce camion-remorque s'est retrouvé dans cette situation assez précaire après avoir dû quitter la chaussée pour éviter d'entrer en collision avec un véhicule venant en sens inverse. Après avoir fauché un poteau télégraphique, le lourd véhicule s'est arrêté sur un chemin de traverse. Les dommages sont minims.

Un accident fait 2 morts et 4 blessés à Ste-Hélène

Deux personnes ont perdu la vie et quatre autres ont subi des blessures dans une collision violente qui s'est produite sur la route 2-A à Ste-Hélène de Kamouraska à l'intersection de cette route avec celle qui conduit à St-Joseph.

Les victimes sont M. et Mme Odilon Pelletier, âgés d'une cinquantaine d'années, demeurant à Les Boules dans le comté de Matane. Les blessés sont M. Jean R. Pelletier, 35 ans, de Ste-Hélène, Mlle Yvette Pelletier, 20 ans, fille des victimes, Mlle Marie-Fran-

ce Gauthier, 17 ans, de St-René et Mlle Marie-Paule Castonguay, 20 ans, de Padoue, Matapédia.

Cette dernière a été hospitalisée à l'hôpital de Rivière-du-Loup alors que les autres blessés ont été transportés à l'hôpital de St-Alexandre par les ambulanciers de la maison Roland Caron de St-Pascal.

Légers accrochages

Ford vs Cadillac

Vendredi, dernier, vers 12h.30 p.m., une Ford 66, et une Cadillac 61 sont entrées en collision à l'intersection de la rue St-Jean-Baptiste et de la 3ième Avenue.

Les conducteurs impliqués sont respectivement Mme Marie-Blanche Godbout, de Ste-Apolline et M. Denis Beaumont de Montmagny.

Apparemment le chauffeur de la Ford n'aurait pas vu l'arrêt. Les dommages sont: Ford \$450, Cadillac \$250.

Camion vs auto

Une autre légère collision s'est produite samedi soir vers 7 hres, quand un camion est venu heurter l'arrière d'une automobile en arrêt au coin des rues de la Fabrique et St-Jean-Baptiste.

Le chauffeur du camion est M. Paul-Emile Aubé de Montmagny tandis que l'auto (une Plymouth 63) est propriété de M. Claude Masson de Montmagny. Cette dernière voiture a subi des dommages pour \$60.

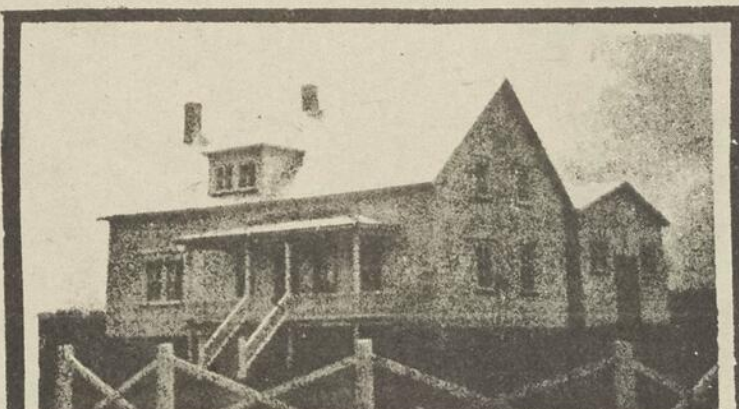
Camionnette vs auto

Dimanche dernier vers 2. h. 30, un accident semblable s'est produit sur le Blvd Taché est près du Restaurant Lespinay. Une auto de marque Chevrolet 64 qui était arrêtée sur les lieux d'un

accident s'est faite rentrer dans le derrière par une camionnette Chevrolet 58.

M. Georges S. Koerler du Mass., qui conduisait la camionnette n'aurait aperçu l'auto de M. René Darveau de Québec qu'à la toute dernière minute et n'a pu éviter la collision.

Les deux voitures devront subir des réparations pour plus de \$175.



A ECHANGER

Hôtel moderne équipé | Situé endroit agréable
Possibilité de license | St-Damien-Station
S'adresser: Tél. 469-2144
469-2275

Un homme perd la vie dans une collision à St-André

(M.L.) — Un accident de la route survenu dans la nuit de vendredi à samedi sur la route numéro 2, à l'ouest de St-André de Kamouraska a fait un mort. La victime est M. Marius Lévesque, 24 ans, demeurant à St-Pacôme Station.

blessé légèrement au cours de l'accident.

La voiture de M. Lévesque a été complètement démolie lorsque le lourd camion-remorque l'a écrasée en passant par dessus. La mort de la victime a été instantanée.

La tragédie s'est produite lorsque l'automobile de marque Volkswagen occupée par M. Lévesque, qui voyageait seul, est entrée en collision avec un camion citerne conduit par M. Charles-Auguste Savard de Baie Ste-Catherine et appartenant à la firme Gérard Nolin de St-Jean-Chrysostôme. M. Savard a été

Le corps a été transportée à la morgue Roland Caron de St-Pascal ou le Dr Albert Royer, coroner du district a ouvert une enquête.

Les agents du poste de la Sûreté Provinciale de St-Pascal ont fait les constatations d'usage et ils tentent de déterminer les circonstances de la tragédie.

LA VRAIE SAVEUR DE HOLLANDE — DEPUIS 1695
John de Kuyper & Son — Blended Gin — Distillé à Montréal

A la demande générale
LA DIRECTION DU
CENTRE CIVIQUE
DE MONTMAGNY
PRESENTE A NOUVEAU
EN GRANDE VEDETTE

La toute charmante
Doris
et les formidables

MELOMANES de St-Georges
Chant - Musique - Danse
TOUS LES SOIRS de 9 h. 30 a la fermeture
BIENVENUE A TOUS
Commencant mardi, 6 septembre

pour vous mesdames

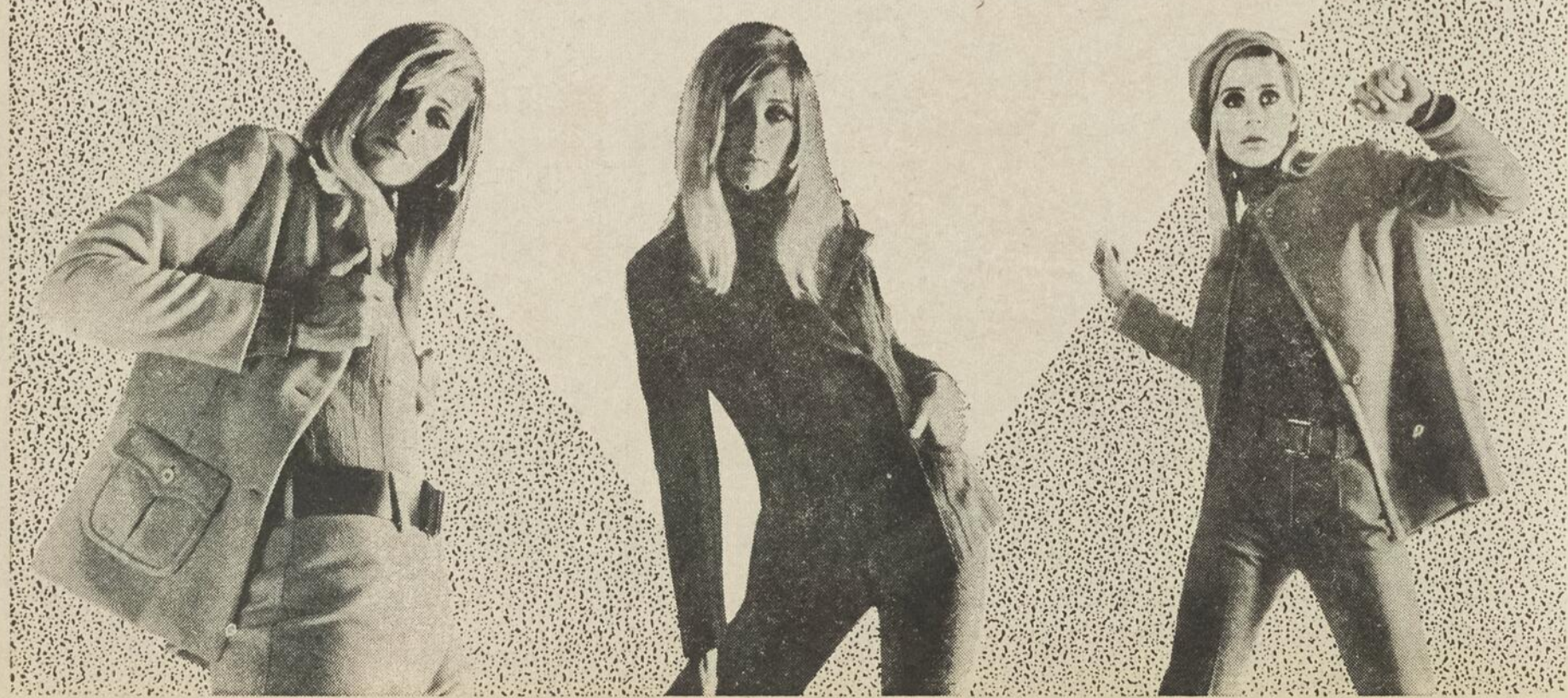
La mode



Dans le vent et décontractée:

LA
MODE
JEUNE

VOICI une foule de modèles en lainage anglais pour l'automne, par Slimma of London. Au rang supérieur, en partant de la gauche : pantalon quadrillé en laine d'agneau, avec large ceinture en cuir et plis soufflet juste sous la taille; les jambes ont une largeur uniforme jusqu'en bas, où elles mesurent 18 pouces. (2) Jupe à taille "décontractée" avec fermeture à glissière devant, demi-ceinture et deux poches fendues. (3) Jupe en tweed avec pli central devant et ceinture placée légèrement sous la taille. (4) Jupe en tweed à chevrons avec deux plis devant et large ceinture en sangle placée juste sous la taille. Rang inférieur : Ensemble coordonné "Cavalry Club" en gabardine et fin lainage; le pantalon a une ceinture Sam Brown. (2) Jaquette croisée, en tweed à rayures avec pantalon assorti en tweed uni. (3) Un autre ensemble coordonné "Cavalry Club" en gabardine et fin lainage, composé d'une tunique et d'un pantalon habillé.



Les voleurs de St-Pierre

renvoyés à leur enquête

préliminaire

Les trois individus soupçonnés du vol à main armée qui a été perpétré à la succursale de la Banque Provinciale de St-Pierre la semaine dernière ont comparu hier matin devant le juge Jean-Paul Bérubé au Palais de Justice de Montmagny.

Ils ont plaidé non coupable à l'accusation de hold up qui pesait contre eux, et ils ont été renvoyés à leur enquête préliminaire qui a été fixée au 22 septembre prochain. A ce moment, s'il est décidé qu'il y a matière à procès, leur cas sera renvoyé au prochain terme des assises criminelles.

Les trois jeunes gens ont été appréhendés à leur domicile à St-Jean d'Iberville près de Montréal par les agents du poste de la Sûreté Provinciale de Montmagny qui ont dénoué cette affaire avec

beaucoup de célérité en compagnie de l'escouade des vols à main armée de Québec.

Les suspects sont Jean et Germain Daniel âgés respectivement de 24 et 25 ans et Renaud Bisson âgé de 21 ans.

Le forfait pour lequel on les accuse avait été commis à la Banque et au magasin général de Mlle Philomène Létourneau à St-Pierre, et celle-ci a été ligotée au cours du cambriolage. Elle n'a été libérée que vers 7h.30 le lendemain matin par des voisins qui venaient de constater que quelque chose n'allait pas en voyant le carreau de la cave ouvert.

La somme volée n'a été que de \$200, les filous ne pouvant pas ouvrir les coffres de la Banque et du magasin. Ce dernier contenait environ \$9,000 en obligations.

Vol au Centre de Loisirs de La Pocatière

(M.L.) — Des voleurs se sont introduits au Centre de Loisirs de La Pocatière dans la nuit de vendredi à samedi et ont dérobé une somme assez importante dans la caisse de l'établissement.

Ils ont dû forcer les serrures de deux portes pour arriver à leur but. Le vol a été découvert tôt le samedi matin et on a aussitôt averti la police municipale qui s'est rendue sur les lieux.

Le Centre de Loisirs de La Pocatière est situé sur la 6ième A-

venue qui possède un éclairage de premier ordre, et on se demande encore comment les voleurs ont pu travailler dans cette lumière assez longtemps avant d'arriver à fracturer la porte et le tout sans être remarqués.

La police municipale de La Pocatière fait présentement enquête, mais il semble que les indices soient très minces, ce qui rend la recherche des auteurs de ce vol très difficile, mais on a bon espoir de les rattraper.

Les cours de préparation au mariage débiteront le 13 septembre 1966

Les responsables du Service local de Préparation au mariage invitent cordialement tous les jeunes gens et jeunes filles qui se fréquentent à se joindre à eux pour la prochaine série de cours débutant mardi, le 13 septembre, à l'École Louis-Jacques Casault.

Des centaines de couples témoignent leur appréciation pour ces cours qui les ont tant aidés. Pourquoi ne seriez-vous pas du nom-

bre? Un accueil chaleureux est réservé à tous. De plus, tous les renseignements nécessaires seront fournis à ceux qui se présenteront au premier cours.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer après 6 heures, avec les responsables suivants:

Céline Tardif 248-2391
Gastien Ringuet 248-3742
Michel Dubé 248-3959
Eliane Masson: 248-1663

Terrains à vendre au centre de la ville

Trois grands terrains à vendre pour grande résidence ou bloc appartement. Sur la rue St-Louis, au bout de l'École des Métiers. Superficie de plus de 9000 à 12000 pieds carrés chacun, en plus, le bord de la Rivière pour parc ou parterre. Conditions faciles. Aussi, grand terrain pour commerce au coin des rues Ste-Brigitte et Lavergne.

S'adresser à J.-B. Boulet, 181, rue St-Louis, tél.: 248-1325 et 248-1551.

CONSEIL 3186, ST-PAUL

Les Chevaliers de Colomb organisent un festival d'été à St-Paul

Dernièrement avait lieu à St-Paul la cérémonie d'installation des officiers du Conseil 3186 des Chevaliers de Colomb de St-Paul. Pour la circonstance ont pris place à la table du Conseil M. Jean-Marie Roy, Député de District qui présida à la cérémonie d'installation, M. le Chanoine Robert Hudon, aumônier du Conseil 3186 de St-Paul et M. Olier Senneville, Grand Chevalier du Conseil 2634 de Montmagny.

A cette occasion, les épouses et amies des officiers et membres Chevaliers de Colomb de St-Paul, avaient été invitées à participer. Les officiers en grande tenue d'office, chacun arborant le costume désignant son rang, furent appelés tour à tour par le député de District M. Roy qui donna à chacun des directives nécessaires pour accomplir leur tâche.

Terminant la cérémonie, M. Roy invita les membres présents à supporter et à collaborer avec les officiers du Conseil car s'il n'y avait pas de membres aux assemblées disait-il, quelle serait la nécessité d'élire un conseil.

Puis le Grand Chevalier du Conseil, M. Hector Gaudreault, prit la parole et félicita les épouses et amies des membres présents de l'intérêt qu'elles manifestaient par leur présence à cette soirée et encouragea les membres à venir assister nombreux aux assemblées.

Ensuite, M. Gaudreault présenta à M. Roy un cadeau-souvenir en l'occurrence une bague, frappée à l'effigie du Conseil 3186 de St-Paul, pour souligner d'une façon tangible son travail et son dévouement inlassable depuis 6 ans.

Le mot de la fin fut réservé à M. le Chanoine Robert Hudon qui abonda dans le même sens que M. Roy et M. Gaudreault et parla des buts et réalisations de l'Ordre des Chevaliers de Colomb auprès de l'Eglise. Cette magnifique soirée se termina par de la danse. L'orchestre de M.

et Mme Oscar Noel faisait les frais de la musique.

FESTIVAL D'ETE

Un grand festival d'été se déroulera à St-Paul sous les auspices des Chevaliers de Colomb.

En effet, les 2, 3 et 4 septembre se tiendra à St-Paul un grand festival d'été dans le but de soutenir les oeuvres des Chevaliers de Colomb de St-Paul. Voici un programme détaillé des activités durant ces trois jours:

Vendredi, 2 sept.:-

Grande soirée d'amateurs, suivie d'une soirée de danse. L'or-

chestre Noel de St-Paul fera les frais de la musique.

Samedi, 3 sept.:-

Soirée récréative avec danse. Les frais de la musique seront confiés à l'orchestre Messervier de Montmagny.

Dimanche, 4 sept.:-

Souper canadien auquel tout le monde est convié. Soirée de danse avec l'orchestre d'Armagh. Cartes disponibles dès maintenant. De magnifiques cadeaux seront attribués à chacune de ces soirées.

Le publiciste.

A LA REGIONALE LOUIS-FRECHETTE

Les examens de reprise, réussis dans la proportion de 66.5%

Les résultats des examens de reprises chez les élèves de 11e années de la Régionale Louis-Frèchette qui avaient raté une ou plusieurs options en juin dernier, ont été rendu public la semaine dernière lors d'une assemblée des commissaires.

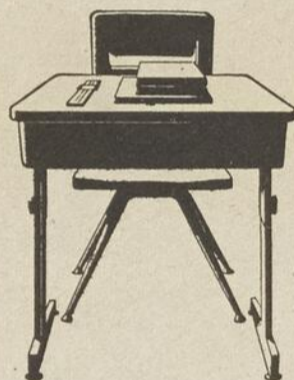
Selon le rapport lu à la réunion, il appert que dans l'ensem-

ble les élèves qui avaient droit à une ou des reprises ont réussi dans la proportion de 66.5 pour cent.

Voici les détails pour chaque section:

Générale	72.2%
Sciences-Lettres	65.7%
Sc.-Mathématiques	63.8%
Commerciales	61. %

Besoin d'argent pour la rentrée?



Négociez un prêt de magasinage HFC

Si vous avez besoin d'argent pour les enfants qui retournent à l'école, négociez dès maintenant un prêt de magasinage HFC pour payer les frais de scolarité et de transport, les livres... enfin tout. Vous

rembourserez ensuite selon un plan commode. Consultez HFC, la compagnie de prêts la plus importante et la plus expérimentée.

Renseignez-vous au sujet de l'assurance-vie sur les prêts, aux taux réduits de groupe.

Montant du prêt	Plans de remboursement mensuel				
	36 mois	30 mois	24 mois	20 mois	12 mois
\$ 100	\$6.12	\$6.12	\$6.12	\$6.12	\$6.12
300	18.35	18.35	18.35	18.35	18.35
550	23.73	23.73	23.73	23.73	23.73
750	31.65	31.65	31.65	31.65	31.65
1000	41.45	41.45	41.45	41.45	41.45
1600	57.72	57.72	57.72	57.72	57.72
2000	72.15	72.15	72.15	72.15	72.15
2200	79.36	79.36	79.36	79.36	79.36
2500	90.18	90.18	90.18	90.18	90.18

Les paiements ci-dessus, comprenant capital et intérêts, sont basés sur le remboursement normal. Le coût de l'assurance n'est pas compris.

HOUSEHOLD FINANCE HFC

MONTMAGNY

124, rue St-Jean-Baptiste—Téléphone 248-2620

(au-dessus du Magasin Légaré)

Demandez nos heures d'ouverture le soir

ECOUTEZ

CKRM

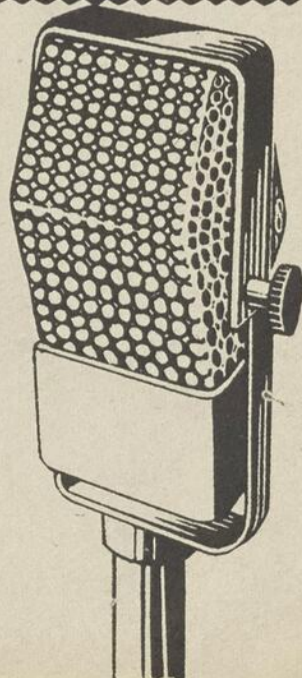
Votre poste préféré

1490 au cadran

0 - Musique de choix

0 - Nouvelles

0 - Emissions variées





MONTMAGNY
 Le 21 août est née Marie, Paul, Berthe, Manon, fille de M. et Mme Jacques Côté (Berthe Chabot). Parrain et marraine, M. et Mme Léonard Chabot.
 Le 19 août est née Marie, Nathalie, Monique, fille de M. et

Mme Léo Noël (Yvette Bolduc). Parrain et marraine, M. et Mme Charles Bégin.
 Le 18 août est née Marie, Hélène, Fernande, fille de M. et Mme Roland Pouliot (Fernande Gaudreau). Parrain et marraine, M. et Mme Victor Ouellet.

DECES ET FUNERAILLES

M. SAMUEL AUBE
 M. Samuel Aubé est décédé accidentellement, le 20 août 1966, à l'âge de 26 ans.
 Il laisse dans le deuil son épouse, Solange Pouliot; ses enfants: Dany, Michel et Nathalie; ses parents: M. et Mme Luc Aubé de Montmagny; ses frères et soeurs, M. et Mme Emile Cloutier (Murielle Aubé); M. et Mme Gilles Vermette (Raymonde Aubé); MM. Henri-Paul et Victor Aubé, et Mlles Dolorès Ginette et Marjolaine Aubé.
 Les funérailles ont eu lieu, mercredi, le 23 août, à 10 hres., en l'église St-Thomas de Montmagny et l'inhumation suivit au cimetière paroissial.
 Direction funéraire: la maison Marcel Ruelland, Montmagny.

M. JOS. CORRIVEAU
 A Ste-Lucie de Montmagny, le 14 août 1966, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Joseph Corriveau époux de feu Dame Albina Fortin. Il était secrétaire de la Commission scolaire locale.

Embardée sur le Blvd Taché

Une automobile a fait une violente embardée samedi dernier, vers 1 h. 50 p.m., sur le Blvd Taché, près de Montmagny Ready Mix. Personne, toutefois, n'a été blessé.
 Mme Raymond Robert, de Pointe aux Trembles, en banlieue de Montréal, qui conduisait une camionnette Pontiac 65 et qui se dirigeait vers le Bas-du-Fleuve, a perdu la maîtrise de son volant après avoir effectué un dépassement. Son auto s'est alors mise à zigzaguer puis à virer trois fois bout pour bout sur la chaussée glissante pour enfin aller s'arrêter dans le fossé.
 Il n'y a pas eu de blessé, mais la Sûreté municipale qui s'est rendue sur les lieux évalue les dommages à plus de \$1000.

Il laisse dans le deuil sa fille, Mlle Huguette, i.l., à l'Hôpital Jeffrey Hale; ses frères et soeurs: Mme G.E. Gagnon (Jeanne Corriveau), de Québec, Rév. Frère Ferdinand Corriveau, Québec, M. Gérard Corriveau, de Ste-Lucie et Mlle Madeleine Corriveau, i.h., de Ste-Lucie, sa demi-soeur: Mme Arzélie Bélanger, de St-Fabien.
 Les funérailles ont eu lieu, jeudi le 18 août, à 10 hres, en l'église de Ste-Lucie et l'inhumation suivit au cimetière paroissial.
 Direction funéraire, la maison Marcel Ruelland, Montmagny.



FIER PAPA!

La Sun Life offre plusieurs plans modernes qui intéressent particulièrement le nouveau papa. Que vous ayez besoin d'assurance sur votre propre vie, d'un revenu familial advenant votre décès ou de fonds pour garantir l'instruction de votre nouveau-né, vous constaterez que la Sun Life a la réponse à votre problème. Communiquez avec nous sans délai.

René Adam

Trois-Saumons P.Q.
 Tél.: 247-5624
SUN LIFE DU CANADA
COMPAGNIE
D'ASSURANCE-VIE

Unité Sanitaire

LUNDI, 5 septembre:
 Fête du travail.
MARDI, 5 septembre:
 Inspections sanitaires.
 Hôpital: Clinique de BCG.
 Daquam: 1½ à 2 hres: Clinique de bébés.
 St-Just: 2 à 2½ hres: Clinique de bébés.
MERCREDI, 7 septembre:
 Inspections sanitaires.
 Unité Sanitaire: 9 à 11 hres: de l'avant-midi. Clinique de radiographies pulmonaires. (Avis du médecin).
 Lac Frontière: 1½ à 2 hres: Clinique de bébés.
 Ste-Lucie: 2 à 2½: Clinique de bébés.
JEUDI, 8 septembre:
 Inspections sanitaires.
 Unité Sanitaire: 2 à 4 hres: Clinique de bébés.
VENDREDI, 9 septembre:
 Inspections sanitaires.
 Hôpital: Clinique de BCG.
 Dr Antonin Bélanger, m.h.

EN CAS D'URGENCE MEDICALE

si vous ne pouvez rejoindre votre médecin de famille pour la fin de semaine qui vient,
le Dr Gustave PLANTE
 Tél.: 248-0254
 62, Avenue de la Gare,
 sera le médecin en fonction.

REJEAN BOULET

B.A., LL.L.
AVOCAT
 125, St-Thomas,
 Montmagny,
 Coin St-Jean-Baptiste,
 Bureau Jules Paré.
 Bur. 248-3954 Rés. 248-0410

Me Guy BERTRAND

B.A., LL.L.
 Avocat-Procureur
 Edifice Banque Provinciale
 Montmagny, P.Q.
 Tél.: 248-1622 — O.P. 1261
 Bureau à Montmagny
 Vendredi après-midi
 Bur. à Québec - Tél.: 529-3389
 Rés. Québec - Tél.: 653-7452

Téléphone: 248-1072

Robert DAVELUY
 B.A., LL.L.,
 Avocat-Procureur
 Rue St-Jean-Baptiste
 Montmagny
 (Edifice Allard)

Marcel Ruelland

DIRECTEUR DE
FUNERAILLES
 Ambulance et corbillard
CADILLAC
SERVICE JOUR ET NUIT
 Tél.: 248-1363, De la Fabrique

YVES PARE

Architecte
 D.E.A.M. - M.A.A.P.Q.
 - M.I.R.A.C. -
 Edifice Blanchet - Montmagny
 116, Ave de la Gare,
 Tél.: 248-3610

Laurent Normand

Directeur de Funérailles
SERVICE JOUR ET NUIT
 d'ambulance et corbillard
 Cadillac.
 26, St-Louis - Tél.: 248-0545
MONTMAGNY

Viateur CARON, Enr.

• Pièces et accessoires d'automobiles.
 • Distributeur Good Year.
 500, Trans-Canada,
 Téléphone: 248-2619
 Montmagny

CARTES D'AFFAIRES

"Boulangier, Fortier, Rondeau & Cie, C.A."

Maurice Boulangier, B.A., C.A. Guy Fortier, B.A., L.S.C., C.A.
 Réal-A. Rondeau, B.A., C.A. Paul R. Thivierge, C.A.
 Raymond Kirouac, M.S.C., C.A. André Gagnon, M.S.C., C.A.
 G. Beaulieu, B.A., M.S.C., C.A. Roland Trudelle, M.S.C., C.A.
 Guy Des Roches, M.S.C., C.A. J. Desmeules, B.A., M.S.C., C.A.
 Lionel Daigle, B.A., C.A. Marcel Samson, B.A., M.S.C., C.A.

COMPTABLES AGREES — CHARTERED ACCOUNTANTS

Tél.: LA 6-4955 500 est, Grande-Allée
 Case Postale 97, Haute-Ville QUEBEC 4.

"Caron, Corriveau, Renaud, & Cie, C.A."

B. Caron, B.A., M.S.C., C.A. L. Corriveau, M.S.C., R.I.A., C.A.
 Gérard Lavoie, B.A., M.S.C., C.A. Guy Renaud, M.S.C., C.A.
 B. Obénard, B.A., M.S.C., C.A. R. Gagnon, B.A., M.S.C., C.A.
 Gaston Bérubé, M.S.C., C.A. Réal Bélanger, M.S.C., C.A.
 Roland Pouliot, M.S.C., C.A. Hugues Dion, M.S.C., C.A.

COMPTABLES AGREES — CHARTERED ACCOUNTANTS

Tél.: 248-1303 54, Rue St-Magloire
 Montmagny, P.Q.
 Bureaux: Montmagny - Rivière-du-Loup - Matane.

Rés. 248-0907 ASSURANCES Bur. 248-1202

"La Laurentienne" Feu, Automobiles,
 Assurance sur la vie Responsabilités, Accident
Jean-Marie PROULX **HEBERT & PROULX, Enr.**
MONTMAGNY 86, DE LA GARE.

MERCIER & GARANT

Avocats procureurs
 Yvon Mercier Réal Garant
 B.A.L.L.L. B.A.L.L.L.
 68 rue du Palais de Justice.
 Tél.: 248-0194
 Montmagny

Me Jules PARE, C.R.

AVOCAT-PROCUREUR
 Edifice Banque Provinciale
 Rue St-Thomas,
MONTMAGNY, P.Q.
 Tél.: 248-3954

Alex. Chouinard, C.R.

— Avocat —
 60 rue St-Louis
 Tél.: 248-2948
MONTMAGNY

Tél. Bur.: 248-1183

Rés.: 248-0147
Denis GOBEIL, LL. L.
AVOCAT
 34, rue de la Gare
 Montmagny

Installations et réparations

électriques
 Travail de tous genres
 en électricité
ROGER PROULX
ENT.-ELECTRICIEN
 87, rue Ste-Brigitte-Nord
 Tél.: 248-0970 Montmagny

Gonzague BELANGER

B. A. LL. L.
NOTAIRE
 Tél. bur.: 248-2592
 Rés.: 248-1096
 32, rue St-Thomas
 Montmagny

COULOMBE & FRERE

Horloger - Bijoutier
 Vendeur autorisé
 Valgine
 Vente et réparation
 18, 9e Rue et 31 St-Edouard,
 Montmagny

Tél.: 34601

ALYRE
CARBONNEAU
 VENTE - INSTALLATION
 Réparations de Radios et TV
ST-FABIEN DE PANET

Jean-Paul CLOUTIER

B.A., L.S.C.
 Licencié en Sc. commerciales

J. Maurice CLOUTIER

B.A., LL.L.
 Notaire

ST-PAUL, Co. Montmagny, P. Q.













Gaston CLOUTIER
 Industriel

Guy CLOUTIER
 Courtier d'assurances

ROBERT DESPRES

INGENIEUR-CONSEIL
 Bureau à Montmagny
 Edifice Blanchet
 116, Ave de la Gare. Tél.: 248-0622 - Rés. 248-0653

Les Astres vous parlent

	VERSEAU (20 janv. au 18 fév.) — Ne vous fiez pas aux apparences, elles sont souvent trompeuses. Faites des exercices physiques. Ils reposent souvent l'esprit. Profitez de votre chance en affaires. Faites des économies. La santé s'améliore.
	POISSONS (19 fév. au 20 mars) — Rien ne sert de courir il faut partir à point. Ne mésezimez pas les capacités d'autrui. On a souvent besoin d'un plus petit que soi. L'amour est très prometteur si vous prenez le temps de vous connaître.
	BELIER (21 mars au 19 avril) — Ne vous attendez pas à accomplir de grandes choses, vous êtes en une période où vous n'avez vraiment pas la touche des affaires. Faites confiance en l'avenir et décidez-vous avant qu'il ne soit trop tard.
	TAUREAU (20 avril au 20 mai) — Méfiez-vous. Une personne très rusée essaie de vous faire du tort alors qu'on parle de vous en bien en vue de vous donner un avancement. Sachez vous faire valoir. La santé est plutôt chancelante. Surmenage.
	GÉMEAUX (21 mai au 20 juin) — N'acceptez aucune proposition sans l'approfondir. Attention à votre caractère. Vous êtes dans une période de susceptibilité et vous pourriez vous brouiller avec vos amis. Prenez du soleil. Votre teint sera meilleur.
	CANCER (21 juin au 20 juillet) — Vos sentiments risquent d'être instables et provoquer des ruptures. Méfiez-vous d'une personne blonde. Elle joue un double jeu. Chance inouïe en affaires. Réfléchissez avant de parler, vous ne regretterez rien.
	LION (21 juillet au 22 août) — Un voyage vous détendra et vous permettra de faire des rencontres très agréables. Un ami cherche à vous joindre depuis très longtemps. Soyez disponible. L'originalité n'est pas l'excentricité.
	VIERGE (23 août au 22 sept.) — Une réception sera très agréable. La visite d'une personne importante peut alléger vos soucis. Ne brûlez pas la chandelle par les deux bouts. Attention à un retard dans votre correspondance.
	BALANCE (23 sept. au 22 oct.) — Évitez la fatigue physique. Les courts déplacements et les visites pourraient être utiles. Beaucoup de plaisir en soirée. Une ancienne discussion pourrait réapparaître. Soyez prudent avec votre santé.
	SCORPION (23 oct. au 21 nov.) — Ne signez rien d'important vous pourriez le regretter. Les gens pourraient être égoïstes et désagréables. Ils chercheront à abuser de vous. La santé d'un proche parent va en s'améliorant. Froissements possibles.
	SAGITTAIRE (22 nov. au 21 déc.) — Poursuivez vos efforts dans un projet qui vous tient à coeur. L'affection et la considération pourraient être utiles. Ne lavez pas votre linge sale en public. Attendez d'être en tête à tête. Gain d'argent.
	CAPRICORNE (22 déc. au 19 jan.) — Jamais vous ne pourrez vous entendre si l'un de vous deux ne fait pas des concessions. Les affaires familiales peuvent créer des obstacles. Une rencontre désagréable finira par changer d'aspect à vos yeux.



LE PRÉSIDENT DE LA GARDE St-Jean-Baptiste de St-Pamphile remercie toutes les unités de la Garde qui ont bien voulu réhausser de leur présence cette journée du Congrès diocésain. Le Congrès de St-Pamphile a remporté un grand succès.

Assistance nombreuse au congrès diocésain des Gardes paroissiales

Une foule nombreuse s'est rendue à St-Pamphile dimanche dernier pour assister au Congrès diocésain des Gardes Paroissiales. En plus des membres de plusieurs unités de la Garde, de nombreux citoyens des diverses paroisses ont accompagné les congressistes et ont pu jouir du spectacle haut en couleur que présente une parade groupant plusieurs unités de la Garde.

Après l'inscription à la salle du collège, son honneur le maire M. Anctil de Ville St-Pamphile a remis les clefs de la ville aux congressistes qui avaient pris une formation militaire. Cette cérémonie de remise des clefs s'est déroulée vers 11 heures a.m., le maire s'est dit très heureux de voir ce rassemblement de gardes à St-Pamphile.

Après le rassemblement du début de l'après-midi, on a procédé à la bénédiction du drapeau de la garde, puis les autorités religieuses et civiles ont accompagné le commandant diocésain pour l'inspection de la Garde. Après la parade et la revue, le

Capitaine abbé Thomas Bélanger, curé, a célébré la messe pour les congressistes au cours de laquelle une homélie a été prononcée par le Lt-Col. abbé Gérard Gosse, aumônier de l'union diocésaine.

Un vin d'honneur offert par un

ami de la garde de St-Pamphile a ensuite précédé un copieux banquet au cours duquel des dignitaires ont pris la parole. La journée s'est terminée par une soirée dansante très réussie à la salle paroissiale ou un orchestre assurait les frais de la musique.



VISITEUR DE MARQUE — M. l'abbé Léopold Thibault, curé de Ste-Euphémie, est entouré ici du garde Augustin Chouinard, du commandant Clément Chouinard et du garde Gaston Vailancourt de la Garde St-Jean-Baptiste de St-Pamphile. M. l'abbé Thibault est l'ancien aumônier de cette Garde paroissiale.

Ecole maternelle à St-Pamphile dès cette année

La commission scolaire de St-Pamphile a autorisé l'ouverture d'une classe maternelle à Ville St-Pamphile sous la responsabilité de Mme Médard Gagnon. Cette maternelle ouvrira ses portes dès cette année.

Plus d'une quarantaine de bambins fréquenteront le local aménagé à cette fin dans le couvent des Soeurs du Bon Pasteur.

Toutefois, on manque de professeurs pour cette maternelle, et à l'heure actuelle on a dû refuser plusieurs jeunes enfants. De plus, l'espace limité ne permet pas un agrandissement immédiat des cadres.

Cette maternelle démontre l'initiative dont font preuve les résidents de cette municipalité du sud du comté de L'Islet.

Garçon demandé

FAITES DE L'ARGENT. LES JEUNES GARÇONS QUI SERAIENT INTERESSÉS A S'ORGANISER UNE ROUTE ET A FAIRE LA LIVRAISON A DOMICILE DU JOURNAL "DIMANCHE-MATIN" AUX RESIDENTS DES RUES PRES DE LEUR DEMEUR, RECEVRONT DES INFORMATIONS EN TELEPHONANT à : 248-1161

Tuyaux Bellechasse, enr.

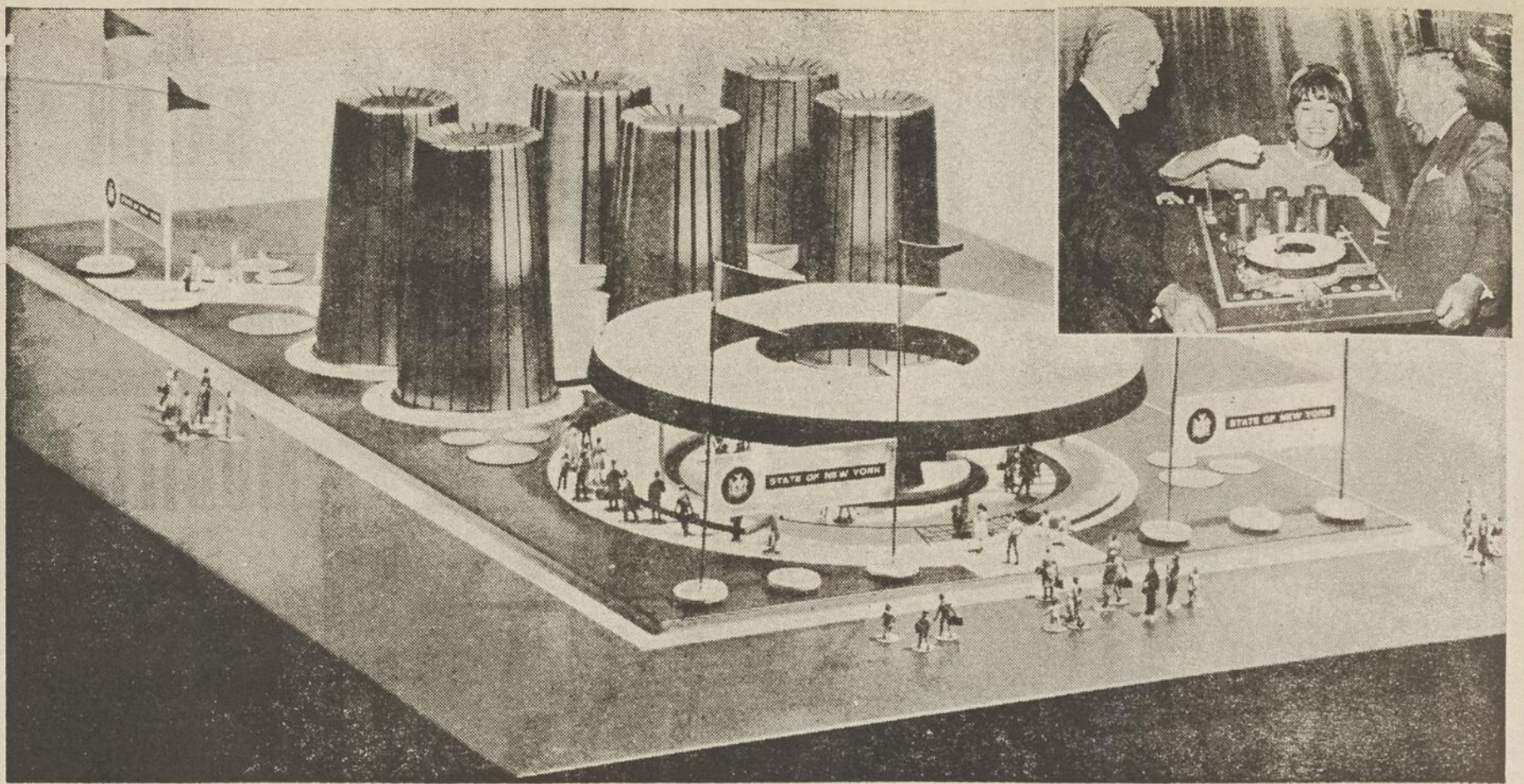
ST-RAPHAEL, CO. BELLECHASSE.

Fabricant de blocs de ciment de 4-6-8-10-12" Tuyaux 4" à 48", classe 3 et 4 - Briques.

Tél.: Rés. 243-2052

Usine 243-2000

PROMPT SERVICE DE LIVRAISON PARTOUT



NEW YORK A L'EXPO

L'Etat de New York participera, par la construction d'un pavillon, à l'Expo 67. Au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée hier, M. Keith S. McHugh, commissaire du département du commerce de l'Etat de New York, a présenté la maquette du pavillon au commissaire général de l'Expo, M. Pierre Dupuy, sous les yeux d'une jeune et jolie hôtesse de l'Expo. (Photos André Hébert)

Echos de la Garde de Cap St-Ignace

La Garde de Cap St-Ignace s'est rendue en fin de semaine dernière à St-Pamphile ou s'est déroulé le congrès annuel des Gardes Paroissiales. Près de 14 unités y étaient représentées.

Nous tenons à remercier la Garde de St-Pamphile pour l'accueil chaleureux manifesté à notre égard, ainsi qu'aux gens du Cap qui sont venus encourager les membres de leur Garde; ceci montre que nos concitoyens ne

sont pas indifférents envers notre mouvement.

L'orchestre pour la soirée de la Garde, au "Bûcheron", a été choisi. Il s'agit des "Bolleros", de Québec, que plusieurs connaissent; ce sont des gars "dans le vent". Les cartes d'admission sont déjà en circulation. Voici les endroits où vous pouvez vous les procurer: Au club "Le Bûcheron", chez MM. Réal Bélanger et Léo Deroy à Cap St-Ignace de

même chez tous les membres de la garde. Au cours de la soirée on fera l'attribution de nombreux prix de présence. La soirée débutera à 9 h. 30 p.m.

"Un mouvement marche quand il y a de la collaboration", commentait M. l'abbé Massé au cours d'une réunion. Un gars a de la valeur quand il rend service aux autres. Ceci étant très important dans la société, nous devons faire notre possible pour servir."

Marcel Guimont, pub.

ANNONCES CLASSEES

A VENDRE — Ford Mustang 1965, 6 cyl., trans. ordinaire, H.T. 2 portes, en parfaite condition. Seulement 15,000 milles, encore 9,000 milles de garantie. Muffler Hollywood, Radio, Back up light, Enjoliveur de roues sport. Cause départ. S'adresser: soir: 248-0807; jour: 248-0533.

CHALET A VENDRE avec grand terrain et verdure au bord du fleuve à proximité de la route. A l'état de neuf avec foyer, douche et meubles. Aux limites de Montmagny et Berthier. S'adresser Dr Marcel Laverdière, Tél. 248-2298. J.N.O.

A LOUER — Un étage complet à louer à 94, rue St-Thomas, pour plus de renseignements, s'adresser: Tapis Vert, 94, rue St-Thomas, Tél.: 248-2922. 1-7-J.N.O.

A VENDRE, lessiveuse électrique de marque. A vendre à prix intéressant. Pour appointment, Tél.: 248-0453. 1-9-3fsP.

GRANDE MAISON à vendre, située à 245, rue St-Ignace, près de l'église St-Mathieu. Pourrait se convertir en 2 logements. S'adresser au Notaire Gonzague Bélanger, rue St-Thomas, Montmagny. 17-2-J.N.O.

A VENDRE, maison et grand terrain situés à 110, 6e Rue. Libre le 1er septembre. Cause de vente: départ. S'adresser à Elzéar Dionne, Duplan Textiles - Tél.: 248-0480. 5-8-J.N.O.

A VENDRE, maison de 1½ étage, près des écoles, 4 chambres à coucher, direct du propriétaire (ancienne rue du Qual). Cause de départ. S'adresser: Tél. 248-1889. J.N.O.

A VENDRE — Ameublement complet de maison, le tout en bon état. S'adresser à M. Isidore Coulombe, 46, Ave St-Magloire, Montmagny - Tél.: 248-3702. 18-8-3fsP.

TERRAIN A VENDRE, situé Avenue Kennedy (développement Mercier). Grande superficie de plus de 5000 pieds. S'adresser à 248-2862. 25-8-3fs.

ON DEMANDE un logement de 5 pièces ou plus, de préférence près du Palais de Justice. S'adresser: Tél.: 248-0967 après 6 hres. 18-8-2fs.

MAISON A VENDRE — Maison à vendre à Berthier-en-Bas. S'adresser à Madame Joseph Coulombe - Tél.: 259-7956. 18-8-3fs.

A VENDRE, "feu d'artifice". S'adresser à M. Paul Coulombe, Au Tapis Verts, 92 St-Thomas, - Tél.: 248-2922. 25-8-3fs.

MAISON A VENDRE, comprenant terrain 70 x 100 à cinq minutes de l'église St-Thomas. S'adresser à 199, rue du Manoir, Montmagny. Tél.: 248-2862. 25-8-3fs.

Le plein emploi l'affaire de tous

ON DEMANDE —

- Des aides-familiales compétentes.
- Une commis-vendeuse au salaire de \$0.80 l'heure avec expérience si possible.
- Une cuisinière d'expérience pour un hôtel de St-Michel de Bellechasse.
- Une aide-cuisinière - fille de chambre pour une maison de pension.
- Des jeunes filles d'au moins 20 ans pour service au bar et à la salle à manger dans des hôtels de Montmagny et St-Pierre.
- Une personne sérieuse pour travailler comme fille de chambre.
- Une jeune fille d'au moins 18 ans pour un emploi de serveuse dans une roulotte de patates frites à Berthier.
- Une coiffeuse possédant au moins 3 ans d'expérience ou sa carte de compétence A ou B pour un salon de coiffure de Montmagny.
- Vendeurs ou vendeuses possédant automobile, salaires \$100 par semaine, dépenses payées. Territoire à couvrir: Lévis à Gaspé.
- 50 agents de protection pour l'Expo 67. Salaire \$2.00 l'heure.
- Un débosseleur pour garagiste de la région.
- Des vérificateurs d'Assurance-Chômage pour divers centres de la Province. Salaire initial \$6, 143.
- Un mécanicien de camions et tracteurs pour la région de la Tuque, au salaire de \$2.21 l'heure.
- Un rembourreur de meubles

avec expérience. Salaire \$2.00 l'heure. Travail à l'année.

- Un chauffeur de camion de livraison pour un nettoyeur de la région.
 - Des apprentis-bûcherons, âgés de 18 ans et plus, pour la région de la Tuque. Salaire: \$1.05 à \$1.75 l'heure.
 - Des bûcherons avec scie mécanique. Emplois disponibles à Ste-Apolline, la Tuque, Maniwaki, Quévillon et St-Michel des Saints, St-Pamphile sur le côté américain.
 - Des opérateurs de "timber jack".
 - Un préposé aux transmissions automatiques à \$1.75 l'heure pour un garage du comté de L'Islet.
 - Des opérateurs de presses hydrauliques-mécaniques pour une industrie locale.
 - Il y a également des positions vacantes dans toute la province comme agents du Service de Placement. Salaire jusqu'à \$7688 par année.
 - Des famille de Lévis et Québec cherchent des aides-familiales compétentes au salaire de \$22. à \$30. par semaine.
- AVIS AUX EMPLOYEURS**
- Un jeune homme, possédant 3 ans d'expérience comme teneur de livres, offre ses services dans ce domaine.
 - Une secrétaire offre ses services pour travailler à temps partiel.
 - Pour plus amples informations, veuillez vous adresser le plus tôt possible au Bureau National de Placement à Montmagny, Tél.: 248-1102.

Communication de l'évêché

Son Excellence Monseigneur Bruno Desrochers vient de nommer Monseigneur Robert Campa-

gna curé de Rivière-Ouelle et Monsieur l'abbé Gérard Labbé curé de Cap Saint-Ignace.

nous avons entendu dire

- Que la nouvelle Garde Paroissiale St-Thomas de Montmagny entrera en fonction dès dimanche matin. Cette Garde Paroissiale était sûrement une nécessité, si l'on songe aux attroupements qui se forment dans le portique et à l'extérieur de l'église aux heures des messes. Espérons que toute la population saura leur donner toute la collaboration nécessaire.

- Qu'à la veille du referendum, il est très difficile d'en prédire l'issue. Toutefois, les chances semblent meilleures que pour le premier referendum en faveur de l'adoption du règlement d'emprunt. Certains arguments du camp adverse se seraient retournés contre eux-mêmes.

- Que l'augmentation de la taxe d'eau semble devoir être le plus gros argument de ceux qui sont contre le Centre Culturel. Pourtant, il est normal que si une industrie consomme plus d'eau qu'un particulier, elle en paie plus, et c'est exactement ce qui se produit.

- Que la construction nouvelle au Foyer d'Youville va bon train. Déjà on voit s'élever une charpente d'acier qui nous permet de mieux juger de l'ampleur des travaux entrepris.

- Que l'attitude des cheminôts devant le projet de loi du gouvernement du Canada nous force à nous poser certaines questions. En effet, il faut bien se demander si l'autorité du gouvernement sera respectée dans ce litige ou s'il cèdera au chantage, ce qui ouvrirait la porte à de nombreux abus. Quoi qu'ils en soit, ce sont les ouvriers qui ont vraiment besoin de l'appareil syndical qui payeront pour ceux qui abusent de leurs droits.

- Que l'Association de Chasse et Pêche de Montmagny-L'Islet Inc. se classait actuellement en première place pour le district E dans le Club de Pêche Molson. En fin de semaine, soit dimanche, l'Association a organisé un grand tournoi de pêche dans la Rivière-du-Sud et le Bras St-Nicolas. On compte que les participants seront nombreux.

- Que l'épluchette de blé d'Inde de l'Association de Chasse et Pêche de Montmagny-L'Islet Inc se tiendra à la Grande-Ecluse le 11 septembre. Les ministres de la Santé et du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, les honorables Jean-Paul Cloutier et Gabriel Loubier seront présents pour la circonstance. On en profitera pour couronner la Reine de l'Association.

- Que c'est avec nostalgie que les écoliers ont regardé le calendrier ce matin, 1er septembre. Le changement de mois indique la fin des vacances et la reprise de l'école, et il semble que malgré toutes les nouvelles méthodes, ce retour à l'atmosphère scolaire est toujours aussi pénible.

COUPON D'ABONNEMENT

J'aimerais m'abonner au journal LE PEUPLE

pour une période de

Ci-inclus en paiement de cet abonnement.

NOM

ADRESSE

Taux d'abonnement: Canada \$2.00 pour 1 an
\$5.00 " 3 "
E. Unis \$2.50 " 1 "

Retournez ce coupon à:

Journal "Le Peuple",
7, rue Du Peuple,
C.P. 128, Montmagny.



ASSERMENTATION DES GARDES PAROISSIAUX — Au cours d'une cérémonie symbolique, les membres fondateurs de la Garde paroissiale St-Thomas de Montmagny ont prononcé leur serment d'adhésion au mouvement. Cette cérémonie s'est déroulée mardi soir au presbytère de la paroisse St-Thomas, en présence de M. le chanoine Fernand Viel, curé, du chef Laurent Couillard et de M. André Corriveau, greffier.

(Photo Studio Montmagny Ent.)

La Garde St-Thomas de Montmagny en fonction dimanche

C'est dimanche matin que nous pourrons voir à l'oeuvre à l'église de la paroisse St-Thomas de Montmagny la nouvelle unité de la Garde Paroissiale. Revêtus d'uniformes d'une très belle cou-

leur, nos Gardes paroissiaux s'occuperont d'assurer l'ordre à l'église pour la première fois.

Fondée depuis peu de temps par un groupe de jeunes hommes de Montmagny, la Garde paroissiale St-Thomas a suivi un entraînement spécial afin de se préparer de la bonne façon à jouer le rôle qui sera le sien dans l'avenir.

ASSERMENTATION

La cérémonie d'assermentation

des membres de la Garde s'est déroulée au presbytère St-Thomas mardi soir, et on a pu constater que les effectifs sont très bien choisis et préparés. La cérémonie était présidée par le Chanoine Fernand Viel, curé de St-Thomas, en présence de plusieurs dignitaires parmi lesquels on remarquait M. Laurent Couillard, chef de police de Montmagny et M. l'abbé G. Dion, vicaire à St-Thomas.

Les scieries de la région, affectées par la grève du rail

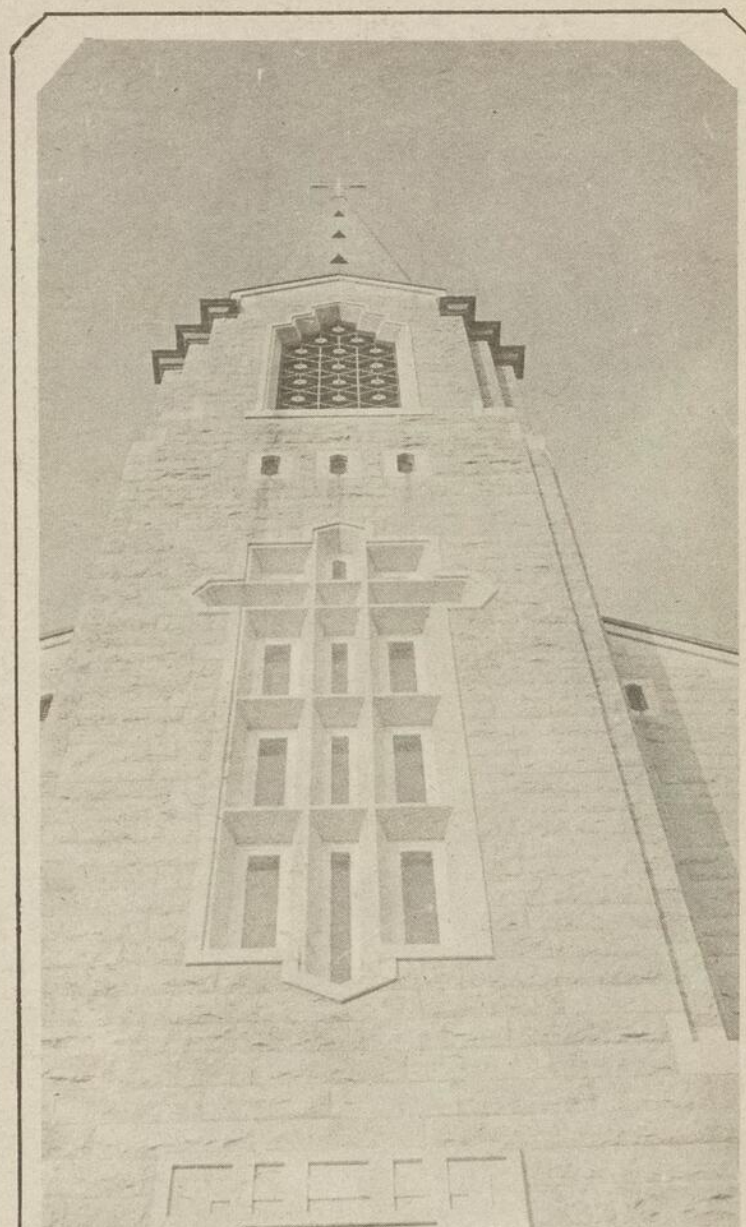
La grève du rail qui sévit au Canada depuis quelques temps a eu des répercussions un peu partout au pays. Dans notre région, les scieries semblent devoir être les plus touchées.

En effet, plusieurs moulins à scie ont dû fermer leurs portes ne pouvant plus expédier leurs produits de sous-produits par le chemin de fer. Il s'agit des moulins des entreprises Collin Lumber, de Montmagny, Rodrigue et Frères, Rodrigue Lumber et Guimont et Frères de St-Just et les Entreprises du Lac Frontières.

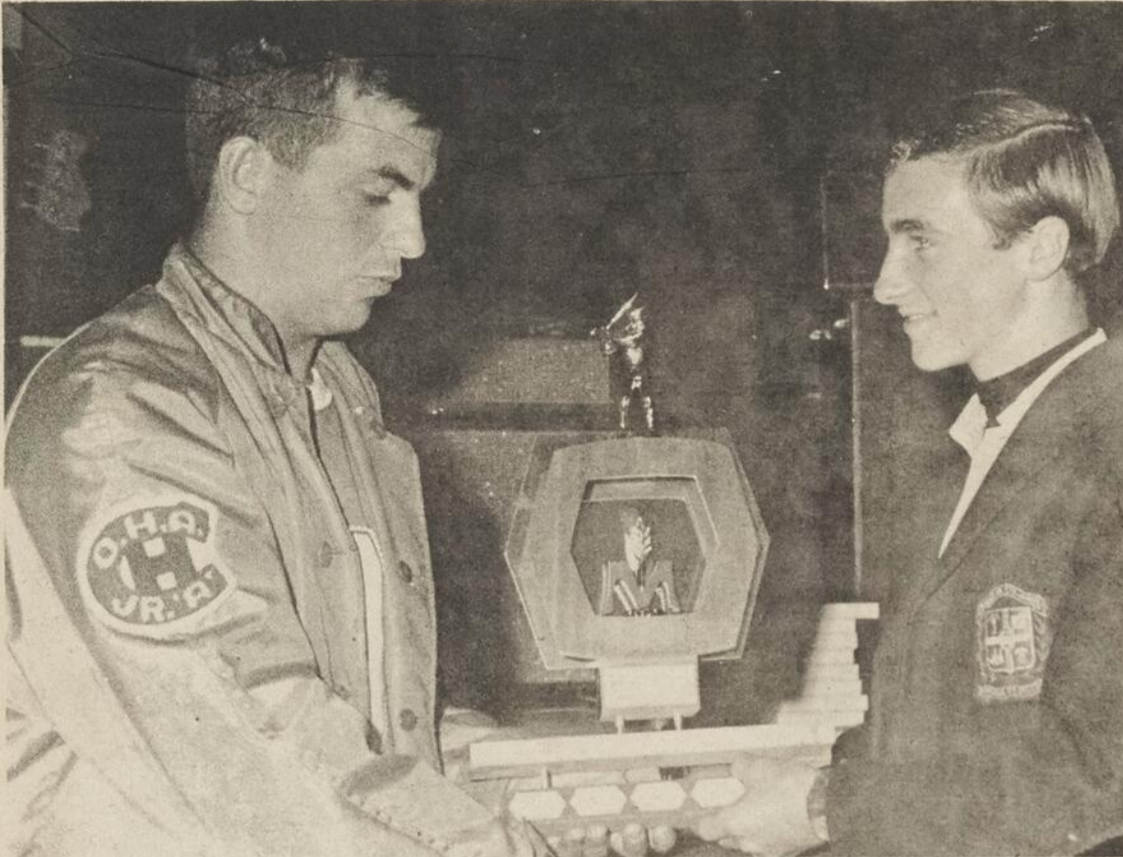
Tous ces moulins sont équipés pour charger des "chips" directement à bord de chars de fret, et les chars qui étaient près des moulins sont déjà remplis à pleine capacité. Ne pouvant accumuler ces "chips" par suite de manque d'espace, on a dû fermer les scieries concernées et congédier temporairement les employés jusqu'à la reprise du travail par les cheminôts.

Le moulin de Napoléon Gagnon et Fils de Tourville expédie ses "chips" par camion et n'a pas été aussi durement atteint. Il semble que ce soit la même chose pour les entreprises Blanchet de St-Pamphile, bien que ce ne soit pas confirmé.

Dans les autres secteurs de l'industrie, les effets de la grève du rail ont été beaucoup moins prononcés, mais si elle se prolongeait, il pourrait se créer de graves difficultés pour le transport des matières premières et des produits finis, les entreprises de camionnage ne pouvant pas suffire à la demande.



UNE FLECHE DANS LE CIEL — La façade et le clocher de l'église de St-Thomas de Montmagny, vue de cette angle, donnent l'impression d'une flèche pointée vers le ciel.



CHAMPIONS DE BALLE-MOLLE — Hier soir, à L'Isletville, avait lieu la soirée de distribution des prix et trophées pour la ligue de balle-molle paroissiale. André Lacroix, des As de Québec, représentant de Molson Lévis Ltée remet un trophée Molson au capitaine de l'équipe championne.

(Photo Studio Montmagny Ent.)

Un haut

commissariat

des sports

M. Jean Jacques Bertrand, ministre de l'Éducation, a confirmé l'intention du gouvernement de créer un ministère de la Jeunesse et des Loisirs qui serait particulièrement doté d'un haut commissariat des sports.

M. Bertrand, qui présidait un dîner d'État, a déclaré: "Notre première tâche sera de procéder à des inventaires systématiques afin de mieux connaître nos richesses et nos lacunes, d'organiser de l'animation sociale dans nos diverses régions afin que surgissent les bonnes volontés et que, au niveau local et régional, s'élabore une planification en matière de loisirs et d'éducation populaire".

On sait que ce n'est pas là une nouvelle orientation, car le programme de l'Union nationale proposait la formation d'un tel ministère.

M. Bertrand a mentionné que le gouvernement libéral avait déjà créé un Bureau des loisirs et des sports et que le gouvernement actuel entendait bien lui donner tout son appui.

Le ministre de l'Éducation a poursuivi en révélant "que le gouvernement devait dès maintenant s'attaquer au problème de la formation des cadres, tant au plan du bénévolat qu'au plan technique et professionnel".

Enfin, M. Bertrand a précisé le fait de l'importance d'utiliser au maximum les ressources dans le domaine du plein air.

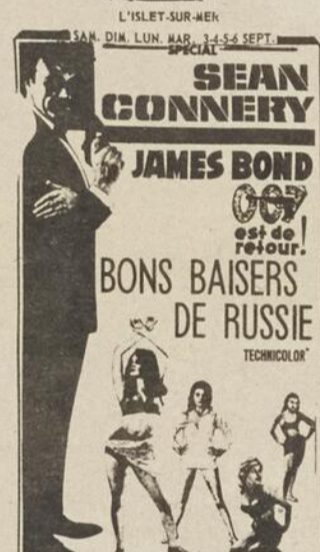
A une vitesse de 60 milles à l'heure, même si la chaussée est sèche et si les freins sont en parfait état, il est difficile d'arrêter une voiture, compte tenu du temps de réaction, sur une distance plus courte que celle d'un terrain de football.

LAFONTAINE

AOUT 3-4-5-6-7-8-9 SAM. à VEN.



2^e GRAND FILM



CINEMA TACHE

SEPT. 3 au 8 SAM. à JEU.



AUSSI



Ouverture du Foyer des Quilles

Le Foyer des Quilles de Montmagny ouvrira ses portes pour débiter une nouvelle saison dès demain soir. Comme on le sait, cette salle de quilles est située au sous-sol du Centre Civique de Montmagny, et elle avait fermé ses portes pour la durée de l'été. Tous ceux et celles qui seraient

intéressés à faire partie d'une ligue au cours de la saison n'ont qu'à donner leur nom au gérant de la salle, M. Jean-Noël Blouin, personnage bien connu dans le monde des quilleurs.

Plus vite les inscriptions seront faites, plus vite les activités régulières débiteront.

LAFONTAINE

Maintenant à Montmagny du 10 au 15 sept.

ENFIN!
LE FILM
QUI TIENT L'AFFICHE
A MONTRÉAL
DEPUIS ... 1 AN!

CHOQUANT!

Un film plein de suspense...
une expérience sans précédent
pour ceux qui aiment
les émotions fortes!

—Kathleen Carroll, Daily News

POIGNANT!

Vous ne l'oublierez pas...
une histoire poignante
et brillamment filmée.

—A. H. Weiler, N.Y. Times

EXPLOSIF!

Les sentiments du réalisateur
pour la vie primitive
sont décrits ici d'une façon
extrêmement captivante!

—Alton Cook, World-Telegram

Onubaba



- Grand Prix du Sphinx
- pour LE MEILLEUR FILM
- MEILLEUR Scénario
- MEILLEURE Photographie
- MEILLEURE Interprétation

Formation d'une nouvelle Association de Chasse et Pêche



PISCINE CONDAMNÉE — De plus en plus on entend parler en ville que la piscine actuelle du terrain de jeux serait condamnée sous peu. Un médecin a même affirmé à notre représentant qu'une analyse de l'eau avait démontré plus d'urine dans l'eau que de chlore. Où les enfants pourront-ils se baigner l'été prochain si le Centre Culturel ne se construit pas?

Tous les résidents des comtés de Montmagny, Bellechasse et L'Islet sont invités mardi, le 6 septembre, à 8 heures p.m. à la salle paroissiale de St-Fabien à assister à une grande assemblée générale en vue de former un comité organisateur pour l'Association de Chasse et Pêche de la Frontière M.L.B.

Cette association aura pour but de:

- 1-Encourager l'esprit sportif et la prudence dans le sport.
- 2-Appuyer sur la nécessité de l'obéissance aux lois de la Chasse et de la Pêche.
- 3-Organiser des concours: tournois, organisation sociale.
- 4-Organiser des campagnes de prévention contre les feux de forêts.
- 5-Surveiller et combattre la pollution des eaux.

6-Organiser un comité pour la campagne de conservation.

7-Encourager les organisations de scouts, guides, club 4-H et toute autre organisation pour jeunes.

8-Organiser des voyages touristique et de loisirs pour toutes les classes de la société voulant se délasser sainement et économiquement.

9-Formation de centre touristique et organisation de voyages instructifs sur la nature et autres activités semblables.

Espérant que vous serez nombreux à cette assemblée, il nous fera plaisir de vous compter comme membres de cette association.

Le Comité Provisoire de l'Ass. de Chasse et Pêche de la Frontière M. L. B.

Pierre Audet champion de tennis de la Cité

Cette semaine le tournoi pour les différents championnats de la Cité prenait fin. Pierre Audet s'est particulièrement distingué en défaisant des adversaires aussi aguerris que Rodolphe Marois et Claude Croteau, deux anciens champions. Contre Rodolphe, Pierre a dû déployer toutes ses forces pour le vaincre en trois longs sets. En finale, contre Claude Croteau, le champion a mis fin de brillante façon à un long marathon de près de trois heures.

Après avoir tiré de l'arrière par deux sets, Pierre Audet s'est mis à jouer du tennis dont il est capable pour venir à bout de son adversaire en cinq sets. Il a finalement triomphé par les comptes de 6-8, 7-9, 6-2, 6-2, 6-0.

On sait que le finaliste avait eu lui-même de la difficulté à passer en finale en battant Jacques Couture à la limite des sets.

Le champion remplace donc Me Guy Bertrand, le champion de l'an dernier.

SIMPLE FEMININ

Dans le simple féminin, la forte et talentueuse Céline Gamache a causé plus d'une surprise dans ce tournoi pour finalement se mériter le trophée Pepsi-Cola. La championne a mis fin aux espoirs de Danielle Gauthier en la battant 6-1 et 6-1. Auparavant, elle avait battu, non sans difficultés, la brillante Suzanne Collin en semi-finale. De son côté, la finaliste Danielle Gauthier avait défait Mme Colette Dumas, une ancienne championne en bonne forme, qui avait causé une forte surprise en triomphant de Mme Odette Fréchette, championne de l'an dernier.

DOUBLE MASCULIN

Dans le double masculin, le duo Raymond Côté et Claude Croteau, les champions de 1963, désunis depuis et regroupés cette année se sont de nouveau mérités la palme. Les champions ont défait en finale le tandem formé de Léandre Gaumond et Henri Marois en quatre sets pour remporter le trophée "Conseil des Loisirs". Les finalistes avaient battus les finalistes de l'an dernier, soit Jules Coulombe et Ber-

trand Bélanger avant de passer en finale. De leur côté, les champions avaient peiné pour triompher de l'équipe composée de Raynald Lavallée et Pierre Audet, les champions de "Round Robin" de la saison.

DOUBLE FEMININ

Dans le double féminin, l'excellente formation de Mmes Odette Fréchette et Colette Dumas a mis fin au règne des championnes de l'an dernier en triomphant de ces dernières en trois sets chaudement disputés. Après avoir perdu le premier set 8-6, les nouvelles championnes se sont mises à la tâche pour remporter les deux autres sets 6-2 et 6-2. Mme Rita Audet qui joue encore de l'excellent tennis et Suzanne Collin qui ne lui cède en rien avaient bien travaillé également dans leur semi-finale contre Rachel Ruel et Danielle Gauthier qui n'ont cédé qu'après trois sets. Mmes Margot Bolduc et Margot Marois avaient aussi bien joué contre les championnes devant qui elles n'ont cédé qu'après trois sets. Le

trophée "Rodolphe Marois" sera remis aux championnes.

DOUBLE MIXTE

Dans le double mixte, tournoi au sort, les rencontres se termineront vraisemblablement cette semaine.

Le tournoi de cette année, quoique réservé aux membres de la ville seulement, n'en a pas moins rapporté beaucoup d'émotions aux fidèles spectateurs qui ont assisté en grand nombre aux intéressantes rencontres qui ont été jouées tout le long du tournoi.

Beaucoup de matches ont atteint la limite des sets et toutes les finales étaient quelque chose à voir. Peu de rencontres ont été concédées par défaut. La direction félicite les champions ainsi que tous les participants. Elle profite aussi de l'occasion pour remercier sincèrement MM. Georges Hébert, Armand Collin et le Centre Civique pour leur hospitalité ainsi que tous ceux qui ont accepté la tâche ingrate d'officier les rencontres.

Mise au point

A la suite de certains faits disgracieux qui se sont produits sur le terrain de tennis ou se déroulaient la finale masculine lundi soir, une mise au point s'impose.

Une certaine personne s'est plu à raconter que la rencontre était arrangée et que les trois arbitres, MM. Raynald Lavallée, Pierre-Paul Allaire et André Collin étaient de mèche pour faire triompher Pierre Audet.

Il s'agit d'une atteinte à la réputation d'honnêteté et d'intégrité de ces trois personnes, et ils ne peuvent pas laisser passer un tel comérage sous silence.

Les principaux intéressés, Claude Croteau et Pierre Audet n'ont aucunement mis en doute la compétence des arbitres pas plus qu'ils ont trouvé à redire sur les décisions rendues.

Toutefois, les déclarations de cette personne ont laissé planer un doute et nous croyons qu'il est important de rectifier les choses. La raison pour laquelle ces gens ont agi comme arbitres est que personne d'autre ne voulait faire le travail et qu'on les avait demandés.

La conduite de cette personne, dans les circonstances, me rappelle une maxime de La Bruyère: "C'est une grande misère que de ne pas avoir assez d'esprit pour bien parler, ni assez de jugement pour se taire."

André COLLIN.

L'Association de Campisme est à préparer un mémoire

Plus d'une trentaine de dirigeants et de membres de l'association de Campisme de Montmagny visitaient, hier soir, l'ancien camp militaire de cette ville, en vue de la préparation d'un mémoire devant signaler la nécessité et les avantages de l'aménagement d'une aire de repos et d'un terrain de campisme provincial sur les lieux.

Des démarches accomplies jusqu'ici par le député du comté de Montmagny, M. Jean-Paul Cloutier, ministre de la Santé, de la Famille et du Bien-Etre social, laisseraient entrevoir de fortes possibilités en ce sens. On envisagerait à cet effet des prévisions budgétaires pouvant se chiffrer de cinq cents mille à un million de dollars.

La ville de Montmagny et l'association de Campisme ont également fait des demandes pour la réalisation de ces projets d'envergure à Montmagny. Pour sa part, l'association de Campisme s'est fixé l'aménagement de l'ancien camp militaire en parc provincial de création comme son plus important but de fondation.

Manifestant à la poursuite de ce projet le même dynamisme qui a marqué la série d'activités de sa première saison estivale, l'organisme a décidé de ne rien laisser au hasard et de suggérer lui-même la nature, les normes et l'envergure des aménagements projetés pour transformer les lieux en un terrain de campisme provincial des plus adéquats et répondant à ce qui se trouve de mieux dans les autres provinces ou même aux Etats-Unis.

Des dirigeants de l'association de Campisme nous ont déclaré que le document en voie d'élabo-

ration sera volumineux et qu'il traitera à la fois des voies d'accès au terrain, des services publics nécessaires, tel que l'aqueduc, les égouts, l'électricité, des constructions à y ériger, notamment une salle communautaire, des abris pour campeurs et pique-niqueurs, une piscine et des pataugeuses et une plantation d'arbres. On y traitera également du lotissement des terrains et des avantages touristiques et historiques qu'offrent les environs immédiats, tel que le bassin de la rivière-du-Sud, les chutes de Montmagny, le panorama unique sur le fleuve et les Laurentides, les manoirs Patton et du seigneur Dupuis, le vieux moulin banal et l'industrie de fabrication des bateaux de plaisance des frères Lachance situés à proximité.

Sport à La Pocatière

Par Maurice Lévesque

Lundi soir, le 29 août, dans la 4ième partie de la finale de balle-molle, la cantine Saucier a triomphé de Sports-Loisirs par le compte de 13 à 10 devant une assistance toujours de plus en plus nombreuse.

Les étoiles de la partie vont à toute l'équipe Saucier pour leur merveilleux esprit d'équipe et leur désir de vaincre. Ils ont su revenir de l'arrière et ils ont surmonté un déficit de deux parties pour remporter la victoire.

A signaler, le beau travail des lanceurs de la cantine Saucier, Michel Schmouth et Jacques Ancil.

Tél.: 856 - 2975

Sports Loisirs enr.

GROS et DETAIL

BICYCLES - SCOOTERS - AUTO-NEIGE "MOTO-SKI"
PÊCHE - CAMPING
CHALOUPE "PETERBOROUGH"
MOTEURS HORSBORD "CHRYSLER"
PATINS - SKIS - HOCKEY
BALLE au CAMP - TENNIS

413, 8^e RUE. LA POCATIÈRE, KAM., P.Q.

Le marathon provincial de course à pied aura lieu dimanche

Montmagny sera représenté à St-Pamphile

C'est dimanche, le 4 septembre, que Saint-Pamphile sera le site d'un des plus importants événements sportifs à être présenté dans la province. Il s'agit du grand Marathon de course à pied de 10 milles auquel prendront part des compétiteurs de classe parmi lesquels on remarque Régis Forel de Montréal et Viateur Deschamplain de Sept-Iles.

Forel qui portera les couleurs du Club des Francs-Amis de Montréal a à son palmarès une éclatante victoire au 4e marathon annuel de 12 milles de Rimouski ou il termina bon premier avec une avance de près d'un mille sur son plus proche concurrent. Il fait de la course à pieds depuis près de 5 ans et fut l'un des participants au marathon de dimanche dernier du Parc Lafontaine de Montréal.

Deschamplain a réussi ses meilleurs exploits en 1964 à l'Université d'Ottawa où il se mérita le championnat des Universités d'Ontario en Athlétisme. Il participait de plus au marathon annuel de 12 milles à Rimouski où il se classait dans les premiers. Cette année, il terminait 5ième lors de la tenue de cette compétition. Il est natif de Sept-Iles et travaille pour la compagnie Québec Téléphone en Business Administration.

Ville Saint-Pamphile sera bien représentée également avec la présence sur les rangs de Martial Fortin, Michel Dubé et Clermont Dubé. Les deux premiers ont fait très bonne impression à leur pre-

mière tentative à Rimouski, Fortin se classant 11e sur le groupe de 25 coureurs.

De Ste-Perpétue s'ajoute le nom de André Daigle sur qui l'on fonde de grands espoirs.

Dans la course de 3 milles pour le championnat du Sud de la Province l'on compte déjà plus de 10 inscriptions dont celles de Pierre Lévesque, Gaétan St-Pierre et Jacques Labrie de Rimouski, Michel Richard et Michel Leblanc de St-Pamphile, et Réjean Daigle de Ste-Perpétue.

Dans la compétition de 2 milles (moins de 14 ans), le jeune Denis Lévesque de Rimouski tentera de

ravir le titre qu'a gagné Gaétan Leclerc de St-Pamphile lors d'une compétition antérieure. L'on compte quelque 12 concurrents dans cette course.

Deux semaines avant la clôture des inscriptions, l'on comptait déjà 28 inscriptions reçues, c'est donc dire que cette compétition pourrait fort bien attirer 50 concurrents, soit un nombre sans précédent dans une compétition au niveau provincial.

Nous attendons sous peu la confirmation de la présence de l'honorable ministre des Transports et Communications, le Dr Fernand Lizotte qui a été invi-

té comme président d'honneur au Banquet qui sera servi aux athlètes, entraîneurs et organisateurs de même qu'aux chroniqueurs sportifs par les 2 municipalités concernées soit Ville St-Pamphile et Ste-Perpétue.

Tous ceux qui seraient intéressés à participer à cette compétition provinciale sont priés de communiquer avec M. J.R. Bernard, B.P. 252 ou tél.: 326.

NOTE:- En dernière heure, nous apprenons l'inscription de 5 coureurs de la région de Toronto qui veulent participer au grand marathon de courses à pied de dimanche.

Tournoi de pêche sur les Rivières du Sud et du Bras St-Nicolas

L'Association de Chasse et Pêche de Montmagny-L'Islet Inc. organise pour dimanche prochain le 4 septembre un grand tournoi de Pêche à l'achigan - truite brune - Poisson blanc sur la Rivière-du-Sud et du Bras St-Nicolas. Le tournoi est ouvert à tous les pêcheurs membres ou non de l'Association. Les concurrents pourront pêcher n'importe où dans les deux rivières.

Une invitation est lancée aux jeunes de 16 ans et moins à participer à ce tournoi, ils auront leur propre catégorie.

Le tournoi se déroulera de 9

hrs a.m. à 5 hrs p.m., dimanche. L'inscription des participants se fera sur le terrain de stationnement de la Ville, rue St-Louis à Montmagny (ancienne propriété de M. Jules Roy), de 8 hrs a.m. à midi. Aucune inscription ne sera faite après midi. La pesée se fera au même endroit à partir de 5 hrs p.m.

Des prix seront attribués aux gagnants de chaque catégorie et de chaque espèce de poissons inclus dans le tournoi (seniors et juniors). Les prix seront attribués selon la pesanté et non la quantité.

Le trophée Roch Fournier sera à l'enjeu pour la plus belle prise de la journée.

Le prix de l'inscription est de \$1.00 pour les seniors et de \$0.50 pour les juniors de 16 ans et moins.

Encore, une fois, vous n'avez pas besoin d'être membre de l'association de chasse et pêche pour participer, il suffit de vous inscrire de 8 hrs a.m. à midi à l'endroit mentionné plus haut.

L'Ass. de Chasse et Pêche de Montmagny - L'Islet Inc.

Deux jeunes coureurs de Montmagny participeront au grand Marathon provincial de course à pied qui se tiendra à Ville St-Pamphile dimanche. Il s'agit de Pierre Coulombe, 14 ans, fils de M. et Mme Edmond Coulombe et de Jean Bouffard, 12 ans, fils de M. et Mme Fernand Bouffard.

Ils se sont inscrits tous deux dans la catégorie de 2 milles qui est réservée pour les jeunes athlètes de 14 ans et moins.

Ces jeunes ont déjà tenu la manchette dans le hockey, ayant tous deux fait partie des Rockets Peewee, l'un en 1965 et l'autre en 1966.

Rejoint chez lui, M. Claude Croteau nous a révélé que la lettre d'invitation lui étant parvenue trop tard, il n'avait pu préparer d'autres coureurs pour cette compétition, ce qu'il regrettait beaucoup car plusieurs jeunes de Montmagny auraient pu se distinguer à St-Pamphile.

Pour votre nouvelle T.V. en couleurs

PASSEZ FAIRE UNE VISITE AU

SALON DU MEUBLE DE MONTMAGNY ENR.

144, Ave. de la Gare

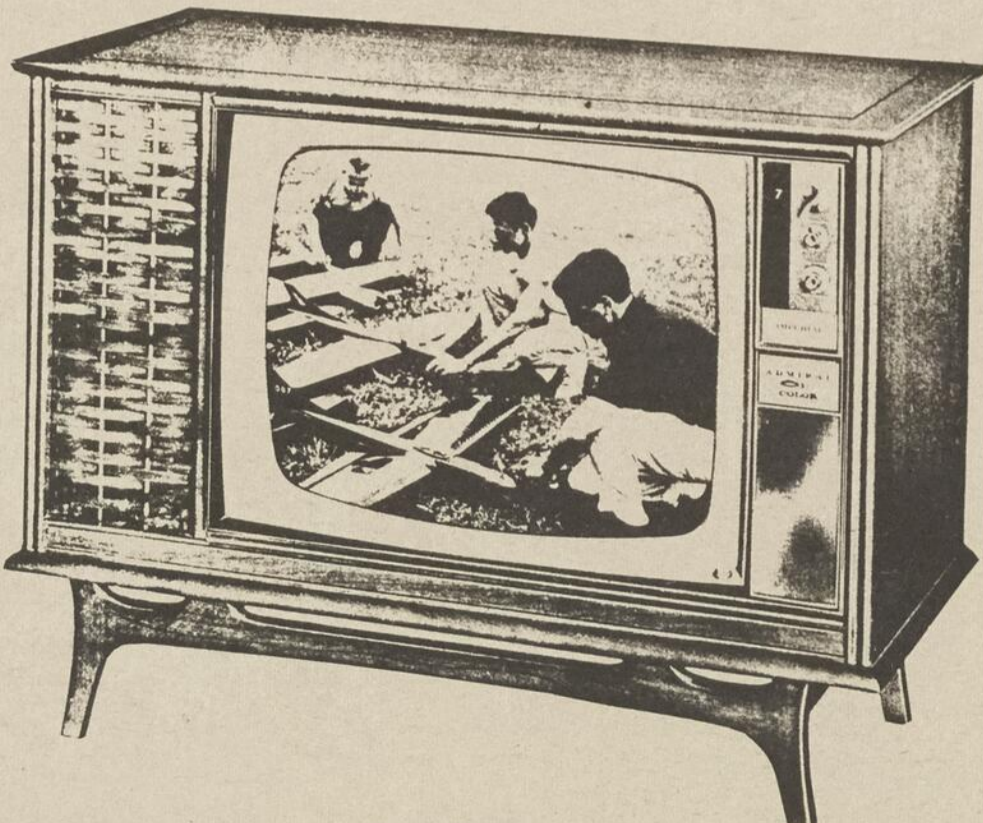
Montmagny

Tel.: 248-3591

Voulez-vous gagner un magnifique appareil de T.V. en couleurs

Avec chaque achat de \$1.00 sur toutes les marchandises, vous êtes éligibles pour gagner.

LE TIRAGE SE FERA LE 31 DEC. 1966



VOULEZ-VOUS ETRE DANS LE VENT? ACHETEZ DES MAINTENANT VOTRE T.V. EN COULEURS.

Avons en main les marques les plus connues sur le marché, telle que Westinghouse.

SERVICE D'UN AN.

Meilleur prix pour votre T.V. en noir et blanc.

Salon du Meuble de Montmagny enr.